

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 10 mars 2016 - 29 jounada al-awwal 1436 - N° 1247 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

## TUNISIE

**Le Président Bouteflika condamne avec force l'attaque terroriste de Ben Guerdane**

P. 24

## ALGÉRIE-NIGER

**M. Bensalah évoque avec l'ambassadeur du Niger les défis auxquels font face les pays du Sahel**

P. 24

**LE SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT DU MINISTÈRE DES AE SLOVÈNE, TOMAZ LOVRENCIC : «La Slovénie souhaite hisser au "plus haut niveau" ses relations avec l'Algérie»**

P. 24

**Mise en œuvre et suivi du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika**

## LE PREMIER MINISTRE EN VISITE DE TRAVAIL DANS LA WILAYA D'ANNABA **L'Algérie n'est pas en "situation de faillite", malgré la chute des prix du pétrole**



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé, hier à Annaba, que l'Algérie n'était pas en "situation de faillite" et que le pays disposait d'"importants atouts" pour faire face à la chute des cours du pétrole sur les marchés mondiaux. L'Algérie dispose d'"importants atouts" en cette conjoncture de crise induite à l'échelle internationale, a assuré M. Sellal dans une déclaration à

l'APS en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba. Pour le Premier ministre, les jeunes cadres "capables de réaliser des miracles", sont les principaux atouts du pays. "Ces compétences se sont imposées à l'étranger et peuvent faire de même dans leur pays", a-t-il argué.

P. 4-5

## PÉTROLE

**M. Khebri : «L'Algérie souscrit à la démarche saoudo-russe et participera à la réunion de producteurs Opep et hors-Opep»**

P. 3

## SÉCURITÉ SOCIALE

**400.000 travailleurs non-salariés ont régularisé leur situation depuis la LFC 2015**

P. 3

**AGROALIMENTAIRE Le réflexe de "consommer algérien" doit être une préoccupation de tout citoyen (FCE)**

P. 6

## SANTÉ

**Contre le stress, l'amitié serait efficace**

Pages 12-13

LA PRÉSIDENTE DE L'UNION DES JEUNES AFRICAINES, M<sup>ME</sup> FRANCINE MUYUMBA INVITÉE DU FORUM DE DK NEWS



**L'AVENIR DU CONTINENT EST ENTRE LES MAINS DE SA JEUNESSE**

## MDN

Découverte d'une cache contenant 3 fusils mitrailleurs et des munitions

► 4 narcotraiquants arrêtés et 440 kg de kif saisis à El-Oued et à Bordj Badji Mokhtar

P. 3



DKNEWS-DZ-10-03-2016

DIMANCHE À TLEMCEN

## Forum économique "Algérie-France, un partenariat d'excellence"



### RESSOURCES EN EAU Nouri à Tindouf



Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdelouahab Nouri, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf.

### LI AMNIKOUM Emission ouverte aux éditeurs

L'émission radio "Li Amnikoum" de la Sûreté nationale, diffusée chaque jeudi sur les ondes de la Chaîne 1, sera ouverte cet après-midi aux questions des éditeurs en matière de prévention des accidents de la route.



### AUJOURD'HUI AU HILTON 14<sup>e</sup> Journée de rhumatologie



Dans le cadre de la formation médicale continue des médecins, l'Association des rhumatologues algériens privés, organise les 11 et 12 mars à l'hôtel Hilton, la 14<sup>e</sup> Journée de rhumatologie.

### Mobilis accompagne les finalistes de la 7<sup>e</sup> édition d'Alhane Wa Chabab

Mobilis partenaire officiel de la 7<sup>e</sup> édition du programme musical 100% algérienne «Alhane Wa Chabab», accompagne la grande finale de ce show, qui se tiendra demain 11 mars à partir de 21h, au niveau du complexe sportif Mohamed-Boudiaf, d'Algier. Diffusée en directe sur les écrans de la Télévision nationale, ce rendez-vous sera retransmis sur la terrestre, A3 et Canal Algérie. Cette grande finale, mettra en exhibition les trois finalistes prodiges «Cilia, Noufel & Djefel», qui ont pu toucher le cœur des téléspectateurs et réussi l'incroyable performance de se qualifier pour la finale. Une seule voix parmi les trois, deviendra la nouvelle «star» de la chanson algérienne. Ce dernier prime, verra la participation de grandes voix, tel que, Kader japonais et Hatem Amour, venus offrir des duos, pour montrer la voie à nos jeunes talents durant cette finale. Les vingt jeunes talents finalistes de cette édition, promettent un grand spectacle et une digne représentation de la chanson algérienne, aux téléspectateurs, qui suivent de très près leurs prouesses. Mobilis, toujours fidèle à ses engagements de citoyenneté, ne cesse de promouvoir les jeunes talents partout en Algérie et à rendre hommage au patrimoine national et à la diversité culturelle de notre cher pays.



### LE 14 MARS À L'AURASSI Forum du textile



Sous le patronage du ministère de l'Industrie et des Mines, l'hôtel El Aurassi, abritera lundi 14 mars à 8h30, le premier événement en Algérie entièrement consacré à l'ensemble du secteur du textile. La première journée qui sera inaugurée par le ministre de l'Industrie et des Mines,

sera une occasion pour dresser un état des lieux et les perspectives d'évolution du secteur. Un forum sera organisé par des experts nationaux et étrangers à l'occasion de cet événement qui regroupera les acteurs principaux du secteur du textile et les institutions algériennes.

## Météo



	Max	Min
Alger	11°	07°
Oran	13°	04°
Annaba	14°	07°
Béjaïa	12°	07°
Tamanrasset	22°	08°

### CE MATIN À L'ANNEXE DU STADE DU 5-JUILLET Commémoration de la Journée du boycott des clubs musulmans



A l'occasion de la commémoration de la journée du boycott des clubs musulmans du championnat de football correspondant au 11 mars 1956, l'Olympique sportif des étudiants universitaires en collaboration avec la fondation de la glorieuse équipe nationale du FLN, organise ce matin à 10h30 à l'annexe du stade du 5-Juillet, deux rencontres commémoratives avec la participation de l'équipe nationale (génération 90), les vétérans du MCA, l'équipe de la presse nationale et l'équipe des étudiants universitaires.

## Horaires des prières

Jeudi 29 jounada al-awwal 1437

Fajr	05:33
Dohr	12:59
Asr	16:18
Maghreb	18:56
Isha	20:14



CE MATIN À 10H

### Belkacem Mellah invité du Fourm d'El Wassat

Le Forum du quotidien *El Wassat*, reçoit ce matin à 10h, M. Belkacem Mellah, membre du parti du Rassemblement national démocratique (RND). La rencontre aura lieu au siège du journal sis 92, rue Sylvain Fourastier, El Mouradia, Alger.



TIZI OUZOU

### Rassemblement régional des jeunes du RND

Le membre du secrétariat national chargé des jeunes militants au RND, M. Bouden Moudir, animera ce matin à 9h30 à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, une conférence régionale sur «La place des jeunes dans la politique suite à la réforme de la Constitution».

### CRASC D'ORAN Le patrimoine culturel immatériel en débat

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise ce matin à 10h, une conférence sur le patrimoine culturel immatériel.



### Ooredoo sponsor officiel du Maillot rouge du Grand tour d'Algérie de cyclisme 2016

Pour la quatrième année consécutive, Ooredoo, partenaire officiel de la Fédération algérienne de cyclisme, est le sponsor officiel du Maillot rouge (meilleur sprinter) du Grand Tour d'Algérie de cyclisme 2016 (GTAC) qui se déroule jusqu'au 28 mars 2016. Cette édition du GTAC 2016, la plus longue course cycliste au monde en durée de compétition, regroupe plus de 140 cyclistes de 21 pays, dont une équipe Ooredoo représentée par les athlètes de l'équipe nationale de cyclisme. Tout au long de cette aventure sportive, les cyclistes vont allier compétition et découverte touristique en sillonnant plusieurs wilayas du pays. Le parcours de cette année s'étale sur 6 villes étoiles à savoir Alger d'où a été donné le Top Départ, Oran, Blida, Sétif, Constantine et Annaba. A travers le sponsoring de cet événement international, Ooredoo confirme une fois de plus, son statut de Premier sponsor du sport national et affirme sa volonté de promouvoir la pratique sportive dans ses diverses disciplines en Algérie.



## ÉNERGIES RENOUVELABLES : KHEBRI L'A ANNONCÉ : Lancement d'un appel à investisseurs en été 2016

Le ministre de l'Energie, Saleh Khebri, a annoncé le lancement d'un appel à investisseurs en été prochain pour réaliser le Programme national des énergies renouvelables (PNER) lequel sera précédé par la tenue, en mai, d'un forum algéro-européen sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Un appel à investisseurs pour la mise en œuvre du PNER «est en préparation pour être lancé avant la fin de l'été», a affirmé M. Khebri dans une allocution lors du 6e Salon d'équipements et services pétroliers (Napec) qui se tient du 8 au 11 mars à Alger.

De même, un Forum d'affaires sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, organisé conjointement avec la Commission européenne, se tiendra le 24 mai à Alger, qui a pour objectif de présenter tous les volets du PNER aux investisseurs algériens et européens.

En outre, les sites devant abriter les premières centrales de ce programme ont été identifiés au niveau de 15 wilayas du sud et des Hauts Plateaux, a-t-il fait savoir. Au-delà de son apport supplémentaire en matière de production d'électricité, le PNER aura aussi «des implications importantes en amont» du fait des besoins considérables en équipements et accessoires nécessaires que l'Algérie aspire à fabriquer localement dans le cadre de partenariats entre des opérateurs nationaux et étrangers, a également souligné le ministre.

Le Programme national actualisé de développement des énergies renouvelables, adopté par un Conseil des ministres en mai 2015, prévoit une production, d'ici à 2030, de 22.000 MW d'électricité de sources renouvelables, notamment solaire et éolienne, destinée au marché intérieur, en plus de 10.000 MW supplémentaires à exporter, rappelle-t-on.

Ce qui devra correspondre à 27% de la production globale d'électricité d'ici à 2030 et au double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité. D'autre part, le ministre a indiqué que les études d'identification du potentiel national en énergies renouvelables, réalisées avec le concours d'institutions nationales telles que l'Agence spatiale algérienne (ASAL),



le Centre national des techniques spatiales (CNTS) et le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) ont permis de disposer des données nécessaires pour engager les projets inscrit dans ce programme.

Selon M. Khebri, 11 unités totalisant une capacité de 108 MW sont en service actuellement, alors que 279 MW sont attendus avant la fin de l'été prochain. Interrogé par la presse sur le mode de financement des investissements de Sonatrach, le ministre a exclu le recours de cette compagnie à l'endettement extérieur: «Sonatrach a des ressources financières assez importantes qu'elle utilisera pour le financement de ses investissements. Le cas échéant, si elle aura besoin d'un complément, elle aura recours au marché financier interne». A ce propos, il a rappelé que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait affirmé récemment que l'Algérie n'ira pas à l'endettement extérieur.

**L'énergie électronucléaire dans le mix énergétique à l'horizon 2035**

Par ailleurs, la hausse constante de la consommation interne né-

cessite le développement de toutes les ressources d'énergie fossile et des énergies renouvelables ainsi que le nucléaire civil en améliorant l'efficacité énergétique, a-t-il souligné.

L'énergie électronucléaire, a-t-il poursuivi, «prendra toute sa place dans le mix énergétique du pays à l'horizon 2030-2035. La consommation nationale d'énergie a atteint 58 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) en 2015, soit une augmentation de 5,4% par rapport à 2014.

Cette hausse a touché l'ensemble des produits énergétiques: 6% pour les carburants et 5,3% pour le gaz naturel, a-t-il relevé. Présent à cette rencontre, l'ancien ministre de l'Energie et ex-Pdg de Sonatrach, Sadek Boussena, a axé sa communication sur la conjoncture du marché pétrolier mondial.

Il a estimé que l'Arabie saoudite constitue «la clé du changement» pour aller vers un marché plus stable, ajoutant que sa décision de geler sa production intervient «après avoir obtenu les résultats attendus de sa tactique précédente visant à inonder le marché pour barrer la route aux hydrocarbures non conventionnels (pétrole de schiste américain)».

Dans ce sens, il a pronostiqué que les cours du brut devraient accélérer leur remontée pour atteindre les 70 dollars à la fin 2016. En revanche, Francis Perrin, consultant international en énergie, a été moins optimiste quant à l'amplieur de la hausse attendue en prédisant que la reprise des cours sera moins rapide. Selon lui, le gel des niveaux de production, décidé en février dernier par l'Arabie saoudite et la Russie, demeure «insuffisant» sans une réduction réelle de l'offre.

«Il y a toujours plus de pétrole qu'il en faut, et les producteurs doivent opter pour une baisse de leur offre», a-t-il expliqué.

## SÉCURITÉ SOCIALE :

Selon M. Chawki Acheuk-Youcef : **400.000 travailleurs non-salariés ont régularisé leur situation depuis la LFC 2015**

Près de 400.000 travailleurs non-salariés ont régularisé leur situation auprès de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos) depuis la mise en œuvre de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015 à ce jour, a indiqué mercredi à Alger le directeur général de cette Caisse, Chawki Acheuk-Youcef. «Près de 400.000 travailleurs non-salariés débiteurs de cotisations ont régularisé leur situation auprès de la Casnos, permettant à la caisse de recouvrir 41,6 milliards de dinars dans le cadre de la LFC 2015», a déclaré Acheuk-Youcef à l'APS, en marge d'un séminaire technique sur le développement des mécanismes de recouvrement des cotisations de la sécurité sociale. Le même responsable a ajouté que «120.000 nouveaux affiliés ont été également enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre de la LFC 2015». M. Acheuk-Youcef a expliqué que cette opération permet aux non-salariés de payer leurs cotisations de l'année en cours et de bénéficier d'un échéancier de paiement pour la mise à jour de leur cotisation antérieure et de l'exonération de majoration et de pénalité de retard. Ces résultats ont été également réalisés grâce aux différentes mesures prises, notamment les opérations de sensibilisation et la réorganisation de la Caisse à travers l'instauration des directions de wilayas, en remplacement du système des directions régionales, permettant de mieux de se rapprocher des assurés et l'ouverture de 131 nouvelles structures rapprochant la Casnos de ses assurés, rappelle-t-on.

M. Acheuk-Youcef a fait savoir que le potentiel actuel des non-salariés est estimé à 3 millions de personnes exerçant pour leur propre compte, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, ainsi que les professions libérales.

## 75 % des marchés informels ont été résorbés en Algérie

Près du quart, soit 73%, des marchés informels recensés en Algérie ont été résorbés à ce jour depuis le lancement, en 2011, de l'opération d'éradication du commerce illicite, a indiqué hier à l'APS un cadre central du ministère du Commerce. Sur les 1.368 marchés informels recensés à l'échelle nationale, 999 ont été éliminés, a précisé le sous-directeur chargé des études et de la prospective, Ahcène Sid Ahmed, en marge des travaux d'un colloque national sur le commerce parallèle ouvert hier à l'université Mentouri de Constantine sur une initiative de la direction régionale du commerce, basée à Batna. Il a ajouté que sur les 1.506 personnes activant dans ces marchés illégaux, 20.491 ont été réinsérés dans de nouveaux marchés de proximités pour exercer en toute légalité, soit 42% du nombre global. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait entamé, en collaboration avec le ministère du Commerce, une vaste opération de résorption de ces marchés qui «occasionnent d'importantes pertes à l'Etat en raison de l'évasion fiscale», a encore indiqué Sid Ahmed. L'opération a été accompagnée de la réalisation de 1.059 espaces commerciaux, dont 768 marchés de proximité et 291 marchés couverts, inscrits dans le cadre d'un programme mis au point par les deux ministères, a-t-il ajouté, précisant que 618 structures ont déjà été réceptionnées. «L'éradication de l'informel se fait au fur et à mesure de l'avancement de la réalisation et de la livraison du reste des marchés en cours de construction», a-t-il affirmé, notant que des efforts étaient déployés pour lutter contre toutes formes de commerce illicite, et «se poursuivront dans l'ensemble des wilayas du pays à travers le renforcement des brigades de contrôle». Abdelhakim Merad, responsable de la cellule de l'information et de communication de la direction du commerce de Constantine a précisé, par ailleurs, que plus de 144 tonnes de produits alimentaires avariés ont été saisis l'année dernière dans les douze communes de la wilaya Les contrôleurs de la qualité et de la répression des fraudes ont eu à effectuer, durant la même période, 27.626 interventions ponctuées par l'établissement de 3.849 contraventions et de 3.827 procès-verbaux.

## CRIMINALITÉ

### 4 narcotrafiquants arrêtés et 440 kg de kif traité saisis à El-Oued (MDN)

Quatre (4) narcotrafiquants ont été arrêtés hier à El-Oued par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi 440 kg de kif traité, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la criminalité organisée, des détachements combinés ont appréhendé à El Oued (4e Région militaire), quatre (4) narcotrafiquants et ont saisi un (1) camion et un (1) véhicule tout-terrain chargé de 440 kilogrammes de kif traité», précise le MDN.

Il en est de même à Illizi et Biskra, où d'autres détachements en coordination avec des éléments des Douanes algériennes «ont arrêté deux (2) contrebandiers et saisi un (1) camion et 4.357 unités de différentes boissons, alors qu'à Laghouat 21 immigrants clandestins ont été arrêtés», ajoute-t-on. A Tlemcen et Naâma (2e RM), 209 kilogrammes de kif traité ont été saisis, alors qu'à Bechar (3e RM), une quantité de 72 kilogrammes a été saisie», signale la même source. A In Guezzam (6e RM), un détachement de l'Armée «a saisi 7,9 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», rapporte le MDN.

## M. KHEBRI : Pétrole: L'Algérie souscrit à la démarche saoudo-russe et participera à la réunion de producteurs

L'Algérie souscrit à la décision récente de l'Arabie saoudite et de la Russie de geler la production, et participera à la prochaine réunion prévue entre producteurs Opec et hors-Opec, a déclaré, hier à Alger, le ministre de l'Energie, Saleh Khebri.

«L'Algérie souscrit à toutes les décisions qui permettent de redonner la stabilité au marché pétrolier. Même s'il n'est pas suffisant, le gel est un premier pas puisqu'il permet aux deux des plus grands producteurs (Arabie saoudite et Russie) de s'asseoir à la même table et de discuter dans l'intérêt des pays producteurs», a indiqué M. Khebri à des journalistes en marge du 6ème

Salon d'équipements et services pétroliers (Napec). «Nous souscrivons à cette démarche et nous participe-

rons à la réunion (Opec et hors-Opec) dès que la date sera arrêtée», a avancé le ministre, ajoutant que la date de cette réunion n'a pas encore été fixée contrairement à ce qui avait été rapporté par des médias selon lesquels la réunion allait se tenir le 20 mars.

A la question de savoir si l'Algérie réduirait sa production en cas de décision prise dans ce sens lors de cette prochaine réunion, M. Khebri a affirmé qu'elle opérera pour une telle décision si le gel ne suffisait pas, rappelant que l'Algérie a déjà appelé à une baisse de l'offre pour soutenir les cours. «Nous avons déjà appelé à réduire la production, et le gel est un premier pas important. Et s'il (le gel) ne sera pas suffisant, nous aboutirons à une réduction», a-t-il relevé.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Découverte d'une cache contenant 3 fusils mitrailleurs et des munitions à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Une cache contenant trois fusils mitrailleurs de type PKT et une importante quantité de munitions de différents calibres a été découverte hier à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et

de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a découvert, dans l'après-midi d'aujourd'hui, 9 mars 2016, à Bordj Badji Mokhtar (6ème région militaire), une cache contenant trois (3) fusils mitrailleurs de type PKT et une importante quantité de munitions de différents calibres (14.000 balles)», note la même source.

## MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

# Sellal s'enquiert de l'avancement du projet de réhabilitation du complexe d'El Hadjar

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en visite de travail hier dans la wilaya d'Annaba, s'est enquis de l'état d'avancement du projet de réhabilitation du complexe sidérurgique d'El Hadjar.

L'usine a bénéficié d'un plan d'investissement visant la réhabilitation et la modernisation de ses installations dans l'optique d'atteindre, en 2017, une production de l'ordre de 1,2 million de tonnes d'acier liquide par an.

Une opération de réhabilitation du haut fourneau n°2 a été lancée, dans cette perspective, à la fin de l'année 2015. Les délais contractuels prévoient la réception pour la fin du mois de mars en cours.

Un investissement d'un (1) milliard de dollars a été consenti pour ce plan d'investissement, dont 355 millions de dollars réservés au financement d'opérations liées à l'exploitation et à l'assainissement de la situation du complexe, et 720 millions pour la réhabilitation de la chaîne de production, avec acquisition d'équipements



modernes. Le haut fourneau n°2 du complexe sidérurgique d'El Hadjar, mis en exploitation dans les années 1980 pour approvisionner les aciéries, constitue le noyau de la chaîne de production de l'usine.

Selon les explications fournies à M. Sellal, sa remise en marche est prévue en «mai prochain».

Le complexe emploie jusqu'à 18.000 travailleurs dans les années 1980 pour une production qui avait atteint les 1,5 millions de tonnes d'acier liquide par an.

L'activité dans le haut fourneau

n°2 avait été stoppée en juin 2015 et plusieurs tentatives de le faire redémarrer avaient été entreprises avant le lancement du plan d'investissement.

Le complexe d'El Hadjar emploie actuellement 4.500 travailleurs et dispose d'une capacité de production prévisionnelle de l'ordre de deux (2) millions de tonnes d'acier liquide par an.

Le Premier ministre, qui a rencontré les travailleurs et les membres du syndicat UGTA du complexe, a souligné que la «stabilité

est primordiale une fois la production relancée».

Il a ajouté que «les arrêts de travail doivent laisser place au dialogue pour le règlement des conflits de travail qui viendraient à apparaître», d'autant, a-t-il indiqué, que «l'Etat a investi 900 millions de dollars pour la réappropriation du complexe».

M. Sellal a également reçu, dans l'enceinte de l'usine, des explications détaillées sur le projet de la ligne minière Est, Annaba-Tébessa-Djebel Onk, un important

projet destiné à l'amélioration de l'exploitation et au développement des ressources minières du Sud-est du pays.

Adapté aux besoins prévisionnels 2017-2019 en matière de transport ferroviaire, le projet comprend le doublement de la ligne Annaba-Djebel Onk via Souk Ahras et Tébessa, le renouvellement des voies, la modernisation des équipements de sécurité, l'installation de traction électrique et l'extension de l'électrification jusqu'à djebel Onk.

Chapeauté par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), le projet est actuellement dans la phase du renouvellement des voies et des balasts, ainsi que l'électrification de la ligne minière de la zone d'Annaba.

Cette phase du projet, dont la réception est prévue en juin prochain, permettra le transport d'un (1) million de tonnes de phosphate et ses dérivés sur la ligne minière d'Annaba et 1,5 million de tonnes de minerai de fer à partir des mines d'Ouenza et de Boukhadra.

Le même projet, réalisé par étapes, devra assurer, à l'orée 2020, la mise en service des deux complexes d'acide phosphorique d'Oued Kebrit et d'El Aouinet.

## Sellal inaugure la nouvelle aérogare d'Annaba...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré hier à l'entame d'une visite de travail à Annaba la nouvelle aérogare de l'aéroport international Rabah-Bitat.

Cette infrastructure, inscrite dans le cadre de la modernisation du secteur des transports, permet d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs tout en offrant de meilleures conditions de travail aux intervenants sur la plateforme aéroportuaire.

Une enveloppe de plus de 3,76 milliards de dinars a été mobilisée pour la réalisation et l'équipement de cette vitrine de l'antique Hippone qui entend tenir pleinement son rôle de pôle industriel, commercial et touristique.

Dix (10) entreprises se sont relayées depuis 2007 pour réaliser cette nouvelle structure dotée de



toutes les commodités (té-lésurveillance, traitement de bagages, sonorisation, téléaffichage), et composée d'aires d'embarquement et de débarquement, de vastes halls et d'espaces bureaux, aux côtés d'un pôle commercial comprenant des boutiques, des cafétérias et des restaurants.

Des aménagements extérieurs, comme le traitement de l'environnement immédiat de l'aérogare (voie, trottoirs, éclairage

extérieur et parking pour 500 véhicules), y ont été effectués.

L'infrastructure, dont la mise en exploitation générera 300 postes d'emploi, accueille 700.000 passagers par an (capacité extensible) et assurera des dessertes nationales et internationales.

M. Sellal, accompagné d'une délégation ministérielle, s'est également enquis, après avoir échangé avec quelques voyageurs, de l'état d'avancement des

travaux de réalisation du parking avion, scindé en deux phases, et destiné à améliorer les conditions de sécurité en matière de navigation aérienne et la prise en charge des besoins du trafic aérien.

D'un coût global de 4 milliards de dinars, ce parking avion, lancé en travaux en 2014 pour la première phase et en 2015 pour la seconde, permettra de créer 90 emplois permanents.

S'agissant de l'ancienne aérogare, le Premier ministre, réagissant à une proposition quant à son utilisation pour les vols vers les Lieux saints de l'Islam, a demandé aux responsables concernés de réfléchir aussi à en faire, compte tenu des potentialités de la wilaya d'Annaba, une structure pour les exportations.

## ...Et une cité d'habitation à Berrahal



Une cité d'habitations location-vente, réalisées à Kaitoussa (Berrahal) par l'Agence nationale de développement et d'amélioration du logement (AADL), a été inaugurée hier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui y a présidé une cérémonie de remise symbolique de 508 clefs à autant de souscripteurs.

La cité, baptisée du nom du moudjahid Brahim Labied au cours d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, comprend, dans sa globalité, un ensemble de 900 logements se répartissant sur 508 unités fraîchement achevées et 392 autres qui seront livrées en juin prochain.

Le chantier avait été lancé en travaux en août 2013 par une entreprise chinoise, la China State Construction Engineering Corporation (CSCEC), pour un délai contractuel de 24 mois. Au cours de la cérémonie de remise des clefs, M. Sellal a rassuré l'ensemble des ménages ayant souscrit au programme location-vente, affirmant que sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, tout le programme en cours, fort de 185.000 logements, se poursuivra et sera achevé. Il a rappelé, dans le même contexte, qu'il s'agit de la première opération de remise de clefs d'appartements relevant du programme AADL 2001-2002 ayant accusé du retard.

A propos du reste de ce programme de 900 logements, soit 392 unités, M. Sellal a indiqué, à l'intention des souscripteurs concernés, que les clefs seront remises durant le mois de Ramadhan prochain.

En dépit de la chute des cours des hydrocarbures, tout le programme social sera concrétisé en Algérie, en particulier en matière d'habitat, a rassuré le Premier ministre au cours de la cérémonie qui s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale.

APS

## ...La nouvelle gare routière d'El Bouni...

La nouvelle gare routière d'Annaba, située dans la commune d'El Bouni, a été inaugurée également par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

L'infrastructure qui s'étend sur une superficie de 6,4 hectares, a été lancée en travaux en octobre 2009 avec une autorisation de programme (AP) de près de 1,0 milliard de dinars. Elle comprend notamment 32 quais pour autobus inter-wilayas, huit (8) quais pour les autobus urbains, 130 emplacements pour taxis inter-wi-

lays, en plus d'une dizaine de locaux commerciaux.

M. Sellal a présidé, à cette occasion, une cérémonie de baptême de la nouvelle gare routière du nom du défunt wali d'Annaba, Mohammed Mouin Sendid (1954-2014).

Inscrit dans le but d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs, de réorganiser le plan de transports à Annaba et de hiérarchiser les fonctions des gares routières de la wilaya d'Annaba, la nouvelle gare routière qui générera 50

emplois lors de son exploitation, traitera annuellement 4,3 millions de voyageurs, selon les explications fournies sur place au Premier ministre.

Sur place, M. Sellal a demandé aux autorités locales d'engager une réflexion en vue de la réalisation, à proximité, d'un petit hôtel à l'intention des usagers appelés à transiter par cette gare, et à penser à installer un système de réservation électronique.

## MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

### Visite d'une exploitation agricole, inauguration d'une station de stockage de céréales près d'Annaba

Le Premier ministre, a visité par ailleurs, une exploitation agricole privée de 380 hectares, avant d'inaugurer une station de stockage de céréales.

Spécialisée dans la production de céréales sur 350 hectares et dans la culture de tomates industrielles sur plus de 25 hectares, l'exploitation agricole, située à 20 km au sud d'Annaba, dans la commune d'Aïn Berda, réalise des rendements moyens à l'hectare de 20 à 45 quintaux en blé dur et de 400 à 450 quintaux de tomate industrielle de variété hybride.

L'exploitation ambitionne de lancer un projet d'élevage bovin et projette la réalisation d'un bassin de retenue d'eau de 10.000 m<sup>3</sup>.

Au cours d'un exposé sur la situation du secteur agricole dans la wilaya d'Annaba, lors duquel il a été indiqué qu'un cheptel de vaches laitières produit quotidiennement 6 litres de lait par tête, M. Sellal a estimé qu'il s'agit-là d'une situation «antiéconomique et inacceptable».

Le Premier ministre a souligné, dans ce contexte, la nécessité de «maîtriser les



techniques d'élevage, d'adopter une autre vision du secteur agricole en envisageant des partenariats avec des étrangers». «Nous sommes aujourd'hui obligés de changer de mentalité, d'autant que le programme du Gouvernement est essentiellement fondé sur l'industrie mais également sur l'agriculture», a souligné M. Sellal, ajoutant qu'il s'agit, aujourd'hui, «d'optimiser les atouts dont nous disposons».

Le Premier ministre qui a encouragé le gérant de l'exploitation à étendre la superficie consacrée à la culture de tomates industrielles, avec le soutien et

l'accompagnement de l'Etat, a appelé à une «projection vers l'exportation» en citant l'exemple de la production jugée très abondante de pommes de terre et de tomates dans la wilaya d'El Oued.

«L'Algérie se doit aujourd'hui d'exploiter toute sa superficie agricole, de rentabiliser ses productions, et dispose des moyens pour le faire», a martelé M. Sellal.

Non loin de là, au lieu-dit Koudiat Merah, M. Sellal a inauguré une station de stockage de céréales relevant du groupe industriel Benamor, dotée d'une flotte de 100 camions.

Réalisée en trois ans, la station dispose d'une capacité d'emmagasinage en silos de 50.000 tonnes et prévoit, selon son propriétaire, de créer 180 emplois stables pour un chiffre d'affaires projeté de 2,5 milliards de dinars.

A une préoccupation du gérant de la station, liée à l'extension de l'infrastructure et à la création d'un important pôle de stockage, le Premier ministre a signifié son accord et assuré du soutien de l'Etat au projet d'extension. Il a souligné que la compétitivité du pays ne peut se mesurer qu'à l'aune de sa capacité à exporter.

### La Constitution amendée pose de manière définitive les jalons d'un renouveau institutionnel et démocratique

M. Sellal, a affirmé que la Constitution amendée et adoptée le 7 février dernier par le Parlement, «pose de manière définitive les jalons d'un renouveau institutionnel et démocratique de l'Algérie».

La Constitution amendée, adoptée par les deux chambres du Parlement en février dernier, «pose de manière définitive les jalons d'un renouveau institutionnel et démocratique de notre pays», a déclaré M. Sellal à l'APS.

Il a expliqué que «cette Constitution consacre définitivement et de manière irréversible le caractère républicain de l'Etat algérien, la séparation des pouvoirs, les principes démocratiques et consolide l'unité et l'identité nationale».

M. Sellal a souligné à ce propos que «les avancées politiques, institutionnelles et économiques, introduites par la nouvelle Constitution, sont en



réalité l'application de la deuxième génération des réformes politiques qui vont permettre à l'Algérie de réaliser un des objectifs contenus dans la déclaration du 1er Novembre 1954, c'est-à-dire une République démocratique et sociale».

La conjoncture actuelle «n'autorise aucune erreur ni faute. On doit

tous se concentrer sur les intérêts suprêmes du pays. L'heure est au travail et à la création des richesses et des emplois», a-t-il ajouté.

«Nous n'avons pas d'autre choix que de travailler durablement, efficacement et rapidement pour garantir le décollage économique de notre pays», a conclu M. Sellal.

### Appel aux citoyens à défendre les intérêts de l'Algérie et à préserver sa place parmi les nations

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a appelé, hier à Annaba, tous les citoyens à «défendre les intérêts de l'Algérie» et à préserver sa place parmi les nations dans un contexte politique et économique marqué par «une concurrence féroce et acharnée».

«Il nous incombe à tous de défendre nos intérêts et de préserver la place de l'Algérie dans ce contexte de nouvel or-

dre politique et économique mondial», a affirmé M. Sellal dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Annaba.

«C'est le devoir et la mission que doit accomplir de tout Algérien jaloux de la patrie», a insisté le Premier ministre.

«Le monde connaît aujourd'hui d'importantes mutations sur les plans

géopolitiques, politiques et économiques et est marqué par une concurrence féroce et acharnée», a-t-il dit.

L'Algérie devient «un acteur politique et économique important sur les plans continental et régional et dans le bassin méditerranéen», a encore soutenu M. Sellal qui a lancé un appel à tous les citoyens à œuvrer pour «faire entendre la voix de l'Algérie».

### M. Sellal réitère l'engagement du gouvernement àachever le programme AADL

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a réitéré l'engagement du gouvernement àachever le programme de la formule AADL (Agence de l'amélioration et de développement du logement), malgré les difficultés financières induites par la chute des prix du pétrole. «185.000 logements de cette formule (AADL) sont en cours de réalisation à travers le pays», a déclaré M. Sellal lors de la cérémonie de remise des clefs aux souscripteurs AADL à la cité 508/900 logements située à Berrahal.

Il a ajouté que «8.000 souscripteurs AADL à Alger bénéficièrent de leurs logements avant le mois de ramadan prochain». «Nonobstant les difficultés financières que vit l'Algérie actuellement, conséquemment à la chute des prix du baril, le gouvernement poursuivra ses programmes sociaux, notamment ceux relatifs à l'habitat, conformément aux orientations du président de la République, Abdelaïz Bouteflika», a-t-il affirmé.

La cité AADL, visitée par le Premier ministre, a été baptisée au nom du moudjahid Labied Brahim.

### Le gouvernement a pris des mesures économiques «courageuses et rationnelles»

Le Premier ministre, a souligné, que des mesures économiques «courageuses et rationnelles» ont été prises par le gouvernement pour faire face à la nouvelle situation financière induite par la chute des prix du pétrole. «Depuis la chute des prix du pétrole, des mesures économiques courageuses et rationnelles ont été prises pour faire face à cette nouvelle situation induite par le crash pétrolier mondial», a déclaré M. Sellal à l'APS en marge de sa visite dans la wilaya d'Annaba.

Cette démarche économique vise à impulser au pays une nouvelle dynamique et le faire sortir d'une économie dépendante de la rente pétrolière, tout en préservant le cachet social et humain de notre politique économique», a affirmé le Premier ministre.

Il a estimé que le pays «fait face actuellement à deux défis majeurs: l'un sécuritaire et l'autre économique», appelant à la mobilisation de tous les Algériens pour surmonter cette situation difficile.

M. Sellal a, en outre, insisté sur la nécessité de dégager un «consensus» au sein de la société afin d'«épargner à notre pays une crise grave», estimant que «si la liberté d'expression et l'esprit de critique sont un droit constitutionnel, la sauvegarde et la protection de l'économie du pays est un devoir moral et patriotique».

### L'Algérie n'est pas en «situation de faillite», malgré la chute des prix du pétrole

M. Sellal a affirmé, par ailleurs que l'Algérie n'était pas en «situation de faillite» et que le pays disposait d'importants atouts pour faire face à la chute des cours du pétrole sur les marchés mondiaux.

L'Algérie dispose d'«importants atouts» en cette conjoncture de crise induite à l'échelle internationale, a assuré M. Sellal dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba. Pour le Premier ministre, les jeunes cadres «capables de réaliser des miracles», sont les principaux atouts du pays.

«Ces compétences se sont imposées à l'étranger et peuvent faire de même dans leur pays», a-t-il argué.

Face à cette conjoncture, le Premier ministre a exhorté tous les Algériens à «focaliser leur énergie sur l'intérêt du pays et à consentir des sacrifices dans ce sens» affirmant qu'«assurer l'avenir des générations montantes est une responsabilité et une mission qui nous incombe à tous».

## LAIT

## Le décret sur l'augmentation de la marge bénéficiaire publiée au JO

Le décret exécutif sur l'augmentation de la marge bénéficiaire des distributeurs de gros du lait pasteurisé en sachet a été publié au *Journal officiel* n° 9.

Applicable depuis le 1er février dernier, ce texte modifie celui de février 2001 portant fixation des prix à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné en sachet, mais maintenant à 25 DA/litre le prix de vente aux consommateurs. Le nouveau décret revoit ainsi à la hausse la marge bénéficiaire pour les distributeurs de gros du lait pasteurisé en sachet, la portant à 0,90 DA/litre contre 0,75 DA/litre auparavant, soit une augmentation de 0,15 DA/litre. La marge pour les distributeurs de détail, qui continueront à acheter ce lait à 24,10 DA (inchange), est maintenue à 0,90 DA/litre. Le prix de production (de l'usine) du litre de lait est, par contre, revu à la baisse, passant à 23,20 DA/litre contre 23,35 DA, soit une réduction de 0,15 DA. Le décret précise que le lait concerné par ces dispositions est le lait pasteurisé partiellement écrémé obtenu par le procédé de reconstitution ou de recombinaison à partir de la poudre de lait subventionnée et fournie exclusivement par l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (Onil). Le nouveau texte introduit, par ailleurs, un article qui interdit la réorientation et/ou l'utilisation de la poudre de lait subventionnée, fournie par l'Onil, pour la fabrication du lait entier ou d'autres produits laitiers et dérivés. En 2015, l'Algérie a importé pour 1,04 milliard de dollars de poudre et crèmes de lait et de matières grasses laitières, en baisse de 45,5% par rapport à 2014.

## AGROALIMENTAIRE

## Le réflexe de "consommer algérien" doit être une préoccupation de tout citoyen (FCE)

Le réflexe de "consommer algérien" doit être une préoccupation de tout citoyen, a déclaré, hier à Oran, le vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Brahim Abdessellem. S'exprimant à l'ouverture de la 4e édition du Salon international de l'industrie alimentaire (SIAG), M. Brahim Abdessellem a souligné que "l'Algérie dispose aujourd'hui d'un tissu industriel dans le secteur de l'agroalimentaire qu'il faut renforcer en lui faisant confiance et en consommant algérien". "Nous ne pouvons pas parler de réduction de la facture d'importation sans pour autant prôner le produit algérien. La production algérienne est la seule et l'unique solution pour remédier à cette situation qui dure depuis des décennies", a-t-il précisé. Pour lui, la meilleure manière de relancer le secteur industriel algérien, est de remettre en scène ce tissu industriel dans d'autres créneaux et le redynamiser afin de pouvoir passer de 5% de PIB à 15 voire 20% à l'horizon 2020 et 2025. "Ce n'est ni une affaire d'autorité, ni de gouvernements. C'est l'affaire de tous. Une affaire de confiance aux produits algériens, qui sont, il faut le reconnaître, de bonnes qualités à des prix très compétitifs", a encore affirmé le même responsable. Pour promouvoir l'industrie alimentaire, il faut disposer d'un bon instrument, chose qui a été proposée par le FCE, à savoir la labellisation du produit algérien avec "Bassma Djazaïria" (empreinte algérienne). Grâce à ce label, qui sera octroyé aux entreprises répondant à des critères d'éligibilité contenus dans un cahier de charges établi par le FCE, les produits nationaux peuvent être facilement distingués des ceux importés ou contrefaits, a-t-il soutenu annonçant que les premiers labels seront remis aux premières entreprises à la mi-avril prochain. Plus de 175 exposants ont pris part à cette 4ème édition du SIAG qui s'étalerai jusqu'au 12 mars. Divers créneaux dont l'emballage, le conditionnement des aliments, de produits laitiers, de boissons, de boulangerie et de restauration y sont exposés. Un riche programme a été tracé pour ce salon comportant, entre autres, des conférences, des rencontres et des forums qui seront animés par des experts sur des sujets d'actualité comme la sécurité alimentaire, le packaging et les potentialités du secteur agroalimentaire. En outre, plusieurs concours culinaires sont au programme regroupant des cuisiniers, des boulangers et des pâtissiers amateurs.

APS

## Baisse du rythme de création des entreprises en 2015

Le nombre d'entreprises créées en 2015 a été de 15.475 contre 17.334 en 2014, soit une baisse de 3,8%, tandis que le taux de mortalité des sociétés a augmenté de plus de 8%, a appris l'APS auprès du Centre national du registre du commerce (Cnrc).

Les principales activités des entreprises créées durant l'année dernière sont les services (3.782 sociétés), la production industrielle (3.121), le commerce de gros (1.393) et le commerce de détail (810). Concernant le taux de mortalité des entreprises, c'est-à-dire le nombre de radiations d'entreprises, il a augmenté de 8,2% avec la disparition de 8.305 entreprises en 2015 contre 7.670 en 2014.

Les radiations ont concerné davantage les entreprises importatrices (28,7% des entreprises disparues), suivies de celles des services (28%), de la production industrielle (24%) et du commerce de gros (9,3%).

### Près de 165.000 sociétés en activité en Algérie

Quant au nombre global d'entreprises (publiques et privées) activant en Algérie, il a atteint 164.332 à fin 2015 contre 157.422 en 2014. Ce qui représente moins de 10% de l'ensemble des opérateurs inscrits au registre du commerce, estimés à plus de 1,8 million opérateurs sous forme de personnes morales (sociétés)

ou de personnes physiques.

Ces entreprises exercent dans les domaines des services (65.412 entreprises), la production industrielle (59.367), l'importation (41.572) et le commerce de gros (20.367), sachant que certaines de ces sociétés exercent dans plusieurs domaines d'activités à la fois. Concernant les sociétés d'exportations, leur nombre était de 1.242 opérateurs à fin 2015, se répartissant entre 931 personnes morales (entreprises) et 311 personnes physiques.

### Plus de 9.700 entreprises étrangères activent en Algérie

Pour ce qui concerne les entreprises étrangères, un nombre de 837 entités ont été créées en 2015, portant leur nombre global à 9.715 entreprises à fin 2015. Les nationalités les plus présentes sont les entreprises françaises (1.963 sociétés), syriennes (1.146), chinoises (818), turques (813) et tunisiennes (643). Les sociétés étrangères exercent essentiellement dans la production industrielle (4.020), les services



(4.258), l'import (2.291), le commerce de gros (1.000) et le commerce de détail (933), et dont certaines exercent dans plusieurs domaines d'activités à la fois. En 2015, 296 entreprises étrangères ont été radierées. Le nombre global d'opérateurs étrangers, englobant les sociétés et les personnes physiques, s'est élevé à 12.039 opérateurs à fin 2015, soit une hausse de 4,7% par rapport à 2014.

**Baisse des inscriptions des opérateurs économiques-per personnes physiques**  
Les nouvelles inscriptions au registre du com-

merce ont atteint 363.435 opérateurs en 2015 portant le nombre global des opérateurs économiques inscrits (sociétés et personnes physiques) à 1.830.999, soit une hausse de 3,4% par rapport à 2014. Il est constaté que les opérateurs-personnes physiques représentent plus de 90% du tissu économique global avec 1.666.667 inscrits. En 2015, 153.616 opérateurs-personnes physiques se sont inscrits au registre du commerce, soit un recul de 4,1% par rapport à 2014. Les personnes physiques exercent notamment dans le commerce de détail (750.403), les services (706.115), la production industrielle (247.053) et le commerce de gros (63.380).

## L'unité de Béjaïa-liège renaît de ses cendres

Après des années de purgatoire, l'unité Béjaïa-liège, une émanation de l'ex-SNLB (Société nationale des lièges et bois) spécialisée dans la production de panneaux agglomérés en liège (isolation thermique et acoustique), reprend vie en affichant un état de santé insolent.

Ses performances, marquées par un doublement de ses niveaux de production et de son chiffre d'affaires, ainsi que son orientation affirmée vers l'international, renseignent on ne peut mieux sur son nouveau dynamisme certes, mais aussi sur ses projections.

L'unité est sur le point de fonder une nouvelle usine dans la nouvelle zone industrielle d'El-Kseur (27 km à l'ouest de Béjaïa) avec comme objectif le renforcement de ses exploitations. Employant une soixantaine de travailleurs à peine, elle a produit en 2015, pas moins de 4.000 m<sup>3</sup> de panneaux agglomérés (contre 2000 M<sup>3</sup> en 2014), 76 tonnes de rengraulier noir (contre 19 tonnes en 2014) et autant de poussières de liège, un sous produit utilisé comme fertilisant ou remplaçant la paille dans les élevages.

### Des activités à l'export pour 50.000 euros

Au même moment, elle a concrétisé sept opérations d'exportation vers l'Europe, notamment la Belgique, la France et l'Italie, pour un montant de plus de 50.000 Euros.

Pour autant, ses dirigeants évitent de se pavoyer. "Nous avons redressé la barre certes, mais il faut persévérer et confirmer. On jugera sur la durée", commentera son PDG, Mohamed Himmene, qui s'est dit "optimiste", malgré un contexte de crise,

quant à l'existence de plusieurs facteurs favorisant son activité.

"Il y a une disponibilité sans limite du liège en Algérie, une manifestation d'intérêt de plus en plus importante en faveur du panneau isolant, notamment dans la construction et le bâtiment. Il y a aussi, le souci par-

tagé (public et privé) de réaliser des économies d'énergie, le liège ayant la faculté de réduire les consommations thermiques de l'ordre de 30 % dans les habitations, et les promesses d'une plus grande ouverture sur l'exportation", a-t-il expliqué. "Le liège est un produit d'avenir, il est écologique et durable et possède des propriétés d'isolation thermique et phonique inégalables, et reste de plus relativement peu onéreux", soutient-il.

### Une unique sortie des limbes

L'usine, sortie des limbes en 1933 puis nationalisée en 1964, capitalise une expérience, capable de lui garantir des horizons encore plus prometteurs, soutient-on. En fait, cette force acquise contraste fortement avec son état physique.

L'unité, implantée à la périphérie de la ville, non loin du carrefour des quatre chemins qui fournissent de boutiques et d'ateliers industriels, est connue des seuls observateurs avertis. Cachée derrière un mur d'enceinte, elle n'accroche ni le regard, ni le renseigne sur son métier, "tra-



hie" seulement par un panneau d'enseigne discret apposé latéralement au portail d'entrée. A l'intérieur, une fois le seuil franchi, l'attrait reste tout aussi austère, duquel apparaît une foule de bâtisses impersonnelles imbriquées les unes dans les autres et cernant un immense parking dont la quasi-vacuité renforce le "leurre" extra-muros. Le visiteur n'en lève le voile qu'une fois les pieds dans les ateliers, où règnent un bruissement et une activité à tout rompre. Les lieux en soi ressemblent à s'y méprendre à un musée. "C'est presque une manufacture du XIX<sup>e</sup> siècle", plaisante M. Himmene, ravi de dévoiler ses autoclaves fumant et ses écuriseurs à lame unique qui fleurent l'ancien mais qui lui calibrent des "produits première main".

Leur succès a dépassé les frontières nationales, arrivé jusqu'en Chine, intéressée par l'acquisition de la poudre de liège, ou encore dans d'autres pays européens, à l'instar de l'Autriche, attiré par les panneaux.

L'unité traverse un moment de félicité. Et la crise, pour elle, n'est finalement qu'un motif de plus pour se transcender.

## LA PRÉSIDENTE DE L'UNION DES JEUNES AFRICAINES INVITÉE DU FORUM DE DK NEWS

# «L'avenir du continent est entre les mains de sa jeunesse»

L'Union panafricaine de la jeunesse était à l'honneur hier au Forum de DKNews dont elle était l'invitée pour débattre de la femme africaine et arabe. Sa présidente, Mme Francine Muyumba, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, a beaucoup insisté sur les conditions de promotion de la femme africaine, et de la jeunesse africaine.



**Said Abjaoui**

Si l'Afrique d'aujourd'hui, c'est-à-dire l'UA, n'est pas comparable à l'Afrique du temps de l'OUA dont les pays étaient dirigés par de grands noms, des hommes qui avaient arraché l'indépendance, tels par exemple Patrice Lumumba, Nkrumah, Modibo Keita, Mandela il en demeure encore de ceux qui ont pris conscience que les volontés des peuples doivent être respectées, et que la jeunesse africaine est arrivée à sa maturité, à un niveau où elle est adaptée à la réflexion et à l'action que celle-ci sous-tend dans un contexte mondial qui a beaucoup changé.

Peut-être y a-t-il des conflits de génération, des difficultés pour la jeunesse à tout à fait faire admettre sa vision. Question de démocratie ? Il ne faut certes pas appliquer le modèle version occidentale aux sociétés africaines dont les clivages internes ne sont pas ceux de l'Europe, mais chercher un modèle adapté qui fait participer la société à la gestion de sa destinée. La jeunesse tend à vouloir s'intégrer aux niveaux de l'élaboration des

choix des orientations et de l'aide à la prise de décisions. La jeunesse africaine n'est pas encore toute mobilisée pour participer aux rencontres internationales de la jeunesse autant que les organisations de jeunes des continents asiatique, européen, américain, mais de plus en plus, elle en prend conscience pour agir en conformité.

Il faut bien le dire qu'il y a un problème quand de l'extérieur du continent, les regards étrangers se braquent à travers des fenêtres qui leur donnent la perception qu'elles s'ouvrent toutes sur des conflits internes. Oui le problème est réel, et on se dit quand même que l'UA est décidée à prendre en charge ses problèmes de façon à leur trouver des solutions afro-africaines.

Mme la présidente de l'Union panafricaine ne croit pas que tout est sombre ou qu'il faille tout assombrir. Il faut mettre l'accent sur les politiques des réformes qui s'élaborent en Afrique et il faudrait tenir compte que depuis la création de l'UA, les mécanismes de règlement des conflits sont mis en place, des mécanismes juridiques liés au fonctionnement du Conseil de paix et de sécurité et d'intervention de forces en attente. L'espoir existe mais il

va falloir d'abord éradiquer les organisations terroristes qui œuvrent en Afrique.

Mme la présidente a beaucoup insisté sur l'aide aux jeunes dans le domaine de la capacité à acquérir pour leur inculquer des mentalités d'investir et les soutenir durant les premières phases.

Elle souhaite également que les prochaines rencontres à Alger de la jeunesse africaine autour des projets d'investissements communs ou individuels vont aboutir à des succès. La généralisation de ce type de coopération amèneront à l'uniformisation des législations nationales africaines, soit des pas à faire vers la possible création d'une Afrique plus soude.

La cinquième assemblée générale de la conférence de Kigali qui s'est tenue cette semaine à Alger à laquelle a participé Mme la présidente Francine Muyumba a fait des recommandations à même de «faire les armes». Rappelons que cette conférence s'est tenue à Alger les 7 et 8 mars et est relative au rôle des organes de la sûreté dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et jeunes filles.

## «La jeunesse doit préserver la paix et de la sécurité en Afrique»

Après avoir pris part au combat pour l'émancipation des peuples africains et la libération du continent du colonialisme, la jeunesse africaine se retrouve aujourd'hui confrontée au terrorisme, un nouveau défi qui incombe une collaboration et une solidarité entre tous les pays sans exception. "La libération du continent africain s'ait fêté par des jeunes dont la plupart étaient âgés de moins de 35 ans. Aujourd'hui avec tous les problèmes sécuritaires qui se posent dans le continent, la jeunesse africaine est appelée encore une fois à se mobiliser et à faire face ensemble à ce nouveau défi. L'Avenir du continent est entre les mains de sa jeunesse" a indiqué Mme Francine Muyumba qui a ajouté que les jeunes doivent faire preuve de patriotisme, défendre leur souveraineté et préserver la paix et la sécurité dans leurs Etats.

## Signature d'un protocole avec l'Union africaine pour la promotion de l'entrepreneuriat

Pour la première fois de son histoire, l'Union des jeunes africaines a signé un protocole avec l'Union africaine pour la mise en place d'une stratégie concrète pour la promotion de l'entrepreneuriat dans le continent. "L'objectif de cet accord est d'assoir une liberté économique et politique en Afrique" a indiqué Mme Muyumba. Ce protocole permettra au continent de faire face aux différents problèmes économiques, créer de la richesse et de l'emploi.

## Permettre aux jeunes de participer à la prise de décision

La présidente de l'UJA qui s'est dite "très honorée" d'être de retour en Algérie à l'occasion de la 5e Assemblée générale de la conférence de Kigali sur le rôle de la police africaine dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles, organisée par suite à l'invitation de la Direction général de la Sécurité nationale (DGSN), a félicité le gouvernement algérien pour l'adoption de la nouvelle Constitution qui d'après elle ouvre de nouvelles portes aux femmes et aux jeunes. "La nouvelle Constitution qui consacre le principe de parité entre les hommes et les femmes, offre de nouvelles possibilités aux jeunes Algériens en leur permettant de participer à la gouvernance et à la prise de décision" a souligné Mme Muyumba.

## Faire entendre la voix de la jeunesse africaine

Profitant de l'invitation du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour prendre part aux travaux de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, les représentants de la jeunesse africaine ont fait entendre leur voix en affichant leur désir de prendre part aux décisions qui concernent le continent. Saisissant cette opportunité, l'UJA a défendu les positions de l'Union africaine d'avoir une place permanente au Conseil de sécurité de l'ONU. "Il est important pour l'Afrique d'être représentée au sein de cette instance internationale. Aujourd'hui, plus de 60% des affaires traitées par le Conseil de sécurité de l'ONU concernent le continent africain d'où la nécessité d'avoir un regard africain sur les questions qui concernent les pays du continent.

## 35% des femmes dans le monde sont exposées à la violence

D'après la présidente de l'UJA, 35% des femmes dans le monde sont exposées à une forme de violence. "Les violences faites aux femmes et aux filles ont atteint des niveaux inacceptables. Aujourd'hui, une femme sur trois est victime de violences physiques ou sexuelles. Dans la majorité des cas, les femmes souffrent en silence et n'osent pas dénoncer leurs agresseurs. Seules 10% d'entre elles osent le faire et portent plainte" a-t-elle souligné.

## Hommage aux femmes palestiniennes et sahraouies

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme (8 mars), le président du Rassemblement pour la jeunesse algérienne (Raja), M. Nabil Yahiaoui, a rendu un vibrant hommage aux femmes palestiniennes et sahraouies. "Ces dernières jouent un rôle important dans la lutte de leurs peuples pour l'autodétermination" a souligné M. Yahiaoui.

RR

## ● Union de la jeunesse panafricaine

Une médaille de l'Union de la jeunesse panafricaine délivrée à l'Algérie en 1996 a été remise comme décoration à la présidente. Des burnous ont été offerts à l'actuelle présidente et à la représentante de la jeunesse sahraouie.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Extension du port de Tixter à plus de 50 hectares

Le port sec qui sera prochainement opérationnel dans la commune de Tixter, près d'Aïn Taghrout (Bordj Bou-Arréridj) fera l'objet d'une extension qui en portera la superficie de 20 à 55 hectares, a indiqué mardi le président-directeur général de l'Entreprise portuaire de Bejaïa.

Ce responsable, dont l'entreprise chapeaute la zone logistique extra-portuaire (ZLEP) de Tixter, a déclaré que cette extension, validée par les services du Premier ministère, est "appelée à devenir une plate-forme d'entreposage de marchandises couvrant les régions Centre et Est du pays, vu que 40% des clients opèrent sur les Hauts-Plateaux".

L'infrastructure aura également pour vocation de faire intervenir, pour l'acheminement de marchandises, le ferroviaire par rail qui reste, selon lui, le mode de transport "le plus sûr et le moins polluant", a également précisé le P-DG de l'Entreprise portuaire de Bejaïa.

En fait, a souligné pour sa part le directeur de la ZLEP de Tixter, Halim Kasmi, que ce port est aussi appelé à "devenir plus qu'un simple port sec, dès lors que les opérateurs industriels et les importateurs pourront, à court terme, mieux y organiser les opérations de leur chaîne d'approvisionnement et, à moyen terme, y développer d'autres activités comme l'assemblage, le conditionnement et l'étiquetage de leurs marchandises".

Doté d'une autorisation-programme (AP) de 3,5 milliards de dinars, ce port sec, situé à 20 km de Bordj Bou Arreridj et à 30 km de Sétif, est considéré comme un prolongement naturel du port maritime de Bejaïa. Il aura pour avantage de désengorger le port commercial de Bejaïa et, surtout, de réduire les délais d'attente des navires en rade, a ajouté la même source.

Le port sec de Tixter devrait accueillir, après extension, près de 740.000 tonnes/an de marchandises et générera plus de 3.500 postes de travail entre emplois directs et indirects.

## MÉDÉA Portes ouvertes sur les structures et services de police

Une "journée portes ouvertes" sur les structures et services de la police de la wilaya de Médéa a été organisée hier au profit des médias nationaux.

Selon le responsable de la cellule de communication à la sûreté de wilaya de Médéa, le commissaire, Nabil Toualbia, "les structures retenues pour cette journée permettent de donner un aperçu sur le fonctionnement de certaines unités opérationnelles de la Sûreté nationale et d'informer les citoyens, par le biais des médias, des missions dévolues à ces unités, qui veillent sur leur sécurité et leur biens".

Une première halte a été marquée, à l'entame de la visite, au centre de formation et de préparation de Tniel-El-Hdjar, quartier périphérique du centre-ville de Médéa, qui dispense une formation continue aux agents de police, dans différentes spécialités.

Les représentants des médias ont été conviés, par la suite, à se rendre à une structure de préparation physique et d'activités sportives, située dans le même quartier, avant de visiter le siège de la 2<sup>e</sup> brigade mobile de la police judiciaire (Bmpj), toujours à Tniel-El-Hdjar, pour assister à un exercice de simulation effectué par des agents de police.

Un exposé détaillé sur les conditions d'accueil du citoyen et la prise en charge de ces doléances a été présenté aux médias à la quatrième sûreté urbaine de Tniel-El-Hdjar, un échantillon du service de police de proximité assuré par l'ensemble des structures d'appoint, épargnées à travers toute la wilaya.

## EN DIRECT DE AÏN DEFLA Le 8 mars, la femme rurale à l'honneur

Un riche programme a été tracé par plusieurs associations culturelles, sportives, scientifiques, ainsi que des différentes directions de la wilaya d'Aïn Defla afin de rendre hommage à la femme d'Aïn Defla à l'occasion de leur Journée mondiale du 8 mars.

**Salim Ben**

### La DJS récompense 200 femmes

La direction de la jeunesse et du sport, a organisé une cérémonie au niveau de la salle Omni sport en présence des cadres et travailleuses. « La DJS a tracé un programme de deux jours qui a vu la participation de plus de 200 femmes de différentes communes rurales de la wilaya dans les deux concours de cuisine et couture ont été prévus à cette occasion ». Nous a expliqué Daoudi M'hamed chef du service jeunesse. «Ainsi une visite a été programmée aux pensionnaires femmes de la prison de Khemis Miliana afin de partager avec eux leur peine. Des activités ont été opérées au profit de cette catégorie, selon le même responsable. Des cadeaux ont été offerts à toutes les participantes (cadres et travailleuses de la DJS), en présence de Bakhti Mohamed Amine directeur de la DJS et les chefs de service du secteur.

Au niveau de la maison de jeune Si M'hamed Bougara, plusieurs activités scientifiques et culturelles ont été programmées par les premiers responsables de cette structure. Un concours scientifique a eu lieu entre les établissements du moyen, animé par des chants des groupes musicaux de la maison des jeunes.

### L'Association des activités des jeunes prime les enseignantes

Lors de la tenue de la phase finale du concours scientifique d'interlycée qui eu lieu ce 08 mars au niveau du lycée Emir Abdelkader, initié par la direction de l'éducation d'Aïn Defla et qui s'est déroulée entre les élèves du lycée Hamza Ibn Abdelmotaleb de Khemis Miliana et ceux du lycée des frères Boudjellal d'Aïn Sultane, l'association des activi-



tés des jeunes de Khemis Miliana a pris l'initiative en récompensant les enseignantes membres du jury de cette compétition ainsi les élèves des deux lycées et le groupe de la chorale trilingue dirigé par Guezoul Abdelbaki.

### UNJA n'oubliera jamais le sacrifice des femmes algériennes

Le bureau de l'Union nationale de la jeunesse algérienne a organisé une grande fête au niveau de la salle des fêtes Mohamed-Boudiaf de Khemis Miliana avec la participation de plus de 300 femmes. L'organisatrice Mme Bakhta Benabdelmotaleb membre du comité central du FLN nous a dit que « cette fête est destinée spécialement nos femmes et nos filles et nous leur souhaitons tout le bonheur, succès et toute la réussite dans leur vie quotidienne ».

Alors que les femmes travailleuses de l'APC et les membres du conseil communal ont été récompensées au niveau de l'APC de la ville présence du maire, Mr Boudjamma Nacer, des cadeaux symboliques ont été offerts symbolisant cette journée importante dans le combat de la femme.

### Le club Si M'hamed Bougara rend hommage à la femme

Le club de l'histoire Si M'hamed Bougara, en collaboration avec l'association culturelle et scientifique des activités des jeunes de Khemis Miliana, organisera une cérémonie en l'honneur des femmes algérienne aujourd'hui à l'auditorium de l'université Djilali Bounaama de Khemis Miliana, en présence des invités de marque, entre autre Neghza Said, vice-présidente de la CGEA, et membre du business Med, et l'ex-ministre de la Culture, et plusieurs journaliste-s femmes de différentes chaînes télévisées.

Les étudiantes du journalisme auront une bonne occasion de rencontrer les journalistes afin d'appréhender quelques ficelles sur la presse.

Mohamed Sadek Cherif, le journaliste de Numidia News donnera une intervention sur cet événement. Au programme de la journée, il y aura des activités culturelles animées par la troupe théâtrale d'El Affroun (Blida) et aussi une association d'El Attaf et aussi la troupe Andalou El Yossoufa de Miliana qui donnera de bons shows en l'honneur de la femme algérienne.

## AÏN TÉMOUCHENT Relogement de 63 familles de la commune d'Aïn Larbââ



Soixante-trois (63) familles de la commune d'Aïn Larbââ, distante de 30 km du chef-lieu de la wilaya d'Aïn Temouchent, ont été relogées hier dans de nouveaux logements publics locatifs (LPL) réalisés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). Ces familles résidaient dans des habitations vétustes dans d'anciens quartiers où elles étaient confrontées à un danger permanent, a indiqué le président d'APC d'Aïn Larbââ, Berkane Krachai Ahmed. Faisant partie d'un programme de logements sociaux, dont a bénéficié cette collectivité locale chef-lieu de daira, les nouvelles habitations qui sont situées au niveau du nouveau lotissement "Bounouar Mohamed", répondent à l'ensemble des normes

urbanistiques et de conditions de vie décente, a-t-on ajouté.

Pour faciliter l'opération de déménagement, les autorités locales de la daira et de la commune ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels. Dès le déménagement des habitants, les services de la commune et ceux de la SDO, ADE et techniques de la daira ont procédé à la démolition des anciennes bâtisses afin d'éviter leur réoccupation par d'autres familles, a encore indiqué le président de l'APC.

Les terrains d'assiettes, ainsi récupérées, serviront à l'implantation de projets de logements et d'équipements publics. D'autres actions de relogement sont programmées au niveau de cette collectivité locale.

## SIDI BEL-ABBÈS Attribution de 4.000 logements

Les clés de 4.011 logements sociaux sont en voie d'être attribuées dans plusieurs communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris mardi du directeur local de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelfettah Gessoum.

Des affectations de 1.055 logements ont été remises à travers plusieurs communes, a indiqué le même responsable soulignant que cette opération se poursuit pour le restant des bénéficiaires. Ce programme de logement, inscrit dans sa majorité dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, est réparti sur l'ensemble des dairas et communes de la wilaya. La part du lion est revenu à la daira de Sidi Bel-Abbès avec 1.070 unités réparties équitablement sur 10 sites, en plus d'un autre qui compte 70 unités, a-t-il ajouté.

Les dairas de Sfisef compte 833 unités, de Telagh (370), de Mostéfa Benbrahim (310) de Sidi Lahcen (241) de Sidi Ali Boussidi (220), de Merine (214), de Sidi Ali Benyoub (188), de Benbadis (140), d'Aïn El Berd (200), de Merhoum (80), de Tenira (45), de Tessala (30) et de Ras el Ma (20 logements), selon la même source.

Cette opération est la première du genre dans la wilaya concernant le logement social et la résorption de l'habitat précaire (RHP), a souligné, pour sa part le wali, Mohamed Hatab dans une déclaration à l'APS. Le chef de l'exécutif a ajouté que la wilaya Sidi Bel-Abbès a réalisé un bond qualitatif concernant les offres de logements de différentes formules, indiquant que l'ensemble des programmes dont a bénéficié la wilaya ont été lancés.

APS

## BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

**2860 interventions en 24 h**

Du 8 au 9 mars 2016 à 8 heures, les unités de la Protection civile ont enregistré 2860 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 04 accidents ayant causé la mort de 6 personnes décédées sur les lieux d'accidents et des blessures à 15 autres personnes, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les éléments de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Boumerdès avec 05 personnes décédées et 12 autres blessées suite à deux accidents de la route surveillée au niveau de la commune Larbatache et la commune de Khemis El Khechna.

A signaler, l'intervention des secours de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à 02 personnes incommodées par le monoxyde de carbone Co émanant d'un appareil de chauffage à l'intérieur de leur habitation, au niveau de la cité 2e Etape dans la wilaya de Tiarét, par contre 04 personnes sont décédées intoxiquées par le gaz Co, dont 02 per-



sonnes au niveau de la wilaya d'Alger, au lieudit Fourrière Sidi Hassan dans la commune de Chéraga, 01 personne à Tiarét à la cité les Amandes, et 01 personne dans la wilaya de Constantine, au lieu dit Seferdjela, commune de Zighoud-Youcef. A noter aussi, l'intervention de nos secours pour l'extinction de 04 incendies urbains et industriels au niveau des wilayas de

Tiarét, Tlemcen, Batna et Mila, ces incendies ont causé des brûlures de 3ème degrés à 04 personnes au niveau de la wilaya de Batna, suite à un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un garage d'une habitation, suite à l'explosion d'une matière explosive (baroud), au lieu dit route de Tazoult, commune et daïra de Batna.

**Prochain colloque international sur l'expérience algérienne en matière de réinsertion des détenus**

Un colloque international sur l'expérience algérienne en matière d'administration pénitentiaire et de réinsertion de détenus sera organisé du 14 au 17 mars prochain à Alger, a indiqué, mardi à M'sila, le directeur général de l'administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune.

Ce responsable qui présidait une cérémonie de sortie de deux promotions d'officiers et d'agents de l'administration pénitentiaire, à l'annexe de M'sila de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire, a déclaré que ce colloque, placé sous l'égide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et la criminalité (ONUDC) réunit également des représentants des pays du Sahel.

Les participants prendront connaissance, au cours de la rencontre, des évolutions enregistrées en Algérie, grâce aux réformes engagées il y a plusieurs années, en matière de droits de l'homme, d'administration pénitentiaire et de réinsertion.

La rencontre sera "un premier pas sur la voie d'une coopération future entre les pays du Sahel, notamment

ceux qui souhaitent réformer leurs établissements pénitentiaires", a précisé M. Felioune, soulignant que l'expérience algérienne "repose fondamentalement sur la promotion des droits de l'homme".

Il a également affirmé que l'administration générale des prisons s'appuyait, notamment, sur la formation et la réhabilitation, en assurant au détenu une prise en charge à même de favoriser sa réinsertion sociale lorsqu'il aura purgé sa peine.

Le programme arrêté pour le secteur, pour la période 2010-2015, a été exécuté à 80% et sera entièrement concrétisé vers fin 2017, a-t-il fait savoir, ajoutant que le problème de surpopulation des prisons sera résolu et que les prisons datant de la période de l'occupation seront remplacées par d'autres nouvelles infrastructures plus conformes aux normes internationales. Composées de 600 officiers et agents, les deux promotions sortantes ont été baptisées des noms des martyrs du devoir Mourad Bellahrache et Mohamed-Larbi Oumamer.

**OUARGLA****93% des inscrits aux centres d'alphabétisation sont des femmes**

Une large affluence féminine aux centres d'alphabétisation, estimée à plus de 93%, est constatée dans la wilaya d'Ouargla, selon les données de l'antenne locale de l'Office nationale d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

Pour cette année, sur les 3.838 inscrits aux sections d'alphabétisation, pas moins de 3.578 représentent la gent féminine. Ces appre-

nants sont répartis sur les 153 centres d'alphabétisation ouverts au niveau d'établissements scolaires, centres culturels, mosquées, établissements de la formation professionnelle, sièges d'associations et établissements pénitentiaires, avec un total de 225 sections, dont 41 en zones rurales, encadrées par 150 formateurs, a-t-on précisé. Pour cette année, des sections d'alphabétisation fonctionnelle ont été

ouvertes pour enseigner les rudiments de l'informatique ainsi que des cours de français, et comptent 22 apprenantes. L'antenne d'Ouargla de l'ONAEA a organisé des activités à la maison de la Culture Moufdi Zakaria, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, ayant porté notamment sur un concours de plats populaires et une exposition d'artisanat traditionnel.

Une fillette, âgée de 5 ans, a péri mardi emportée par les torrents de Oued "El Graïnia", une localité relevant de la commune de Sidi Lakhdar, située à 50 km de Mostaganem, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit à midi après le retour de la victime de l'école sise au douar "Sidi Ahmed Cheikh",

lorsqu'elle glissa dans l'oued et fut emportée par les crues engendrées par la montée du niveau d'eau suite aux fortes précipitations qui se sont abattues durant les 24 dernières heures, a-t-on indiqué.

Des citoyens ont tenté de secourir la fillette, mais en vain. Son corps frêle, sans vie, repêché a été évacué à la morgue de la polyclinique de Sidi Lakhdar.

**MOSTAGANEM****Mort d'une fillette emportée par les torrents à Oued Graïnia (Sidi Lakhdar)**

**ALGER : PREMIÈRE SESSION CRIMINELLE 2016**  
**Plus de 200 affaires au premier rôle complémentaire du tribunal criminel**



Le tribunal criminel près la Cour d'Alger examinera à partir du 3 avril 2016, 218 affaires criminelles dont 22 liées au terrorisme, indique le premier rôle complémentaire des affaires criminelles pour la première session criminelle 2016 publié mardi à la cour d'Alger.

Le rôle initial des affaires criminelles publié le 6 mars dernier comptait 96 affaires criminelles portant le nombre d'affaires programmées cette année à 314.

Le premier rôle complémentaire devrait s'étaler jusqu'au 2 juin prochain et sera suivi d'un autre rôle qui sera publié ultérieurement à la cour d'Alger, selon des sources judiciaires. Les affaires enrôlées concernent 380 accusés arrêtés, 119 en liberté et 45 autres en fuite, selon le rôle. Parmi les principales affaires liées au terrorisme, l'affaire de 48 terroristes présumés poursuivis pour "formation et adhésion à un groupe terroriste, homicide volontaire avec prémeditation et enlèvement".

L'affaire est prévue pour le 12 mai. La même juridiction devra traiter, le 18 mai prochain, l'affaire de trois terroristes présumés (détenus) d'appartenance à un groupe terroriste, assassinat d'éléments de l'armée et des services de sûreté et atteinte à la sécurité de l'Etat.

Outre l'affaire de cinq accusés poursuivis pour homicide, actes de vandalisme et appartenance à des organisations terroristes qui sera examinée le 17 mai, le tribunal criminel devra revoir, le 20 avril, l'affaire dite "Rédé Sika" qui concerne 20 accusés poursuivis pour "trafic de drogue".

Le rôle comporte également 25 affaires liées au trafic de drogue au niveau national et international et d'autres liées aux meurtre, vol, enlèvement, association de malfaiteurs et incendie criminel. Entre autres affaires épingleuses inscrites au rôle du tribunal criminel, il y a lieu de citer celle de l'affaire de K.Ch, auteur d'un quadruple homicide (femme et un nourrisson figurent parmi ses victimes). L'affaire est programmée pour le 29 mars.

**TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA**  
**12 ans de prison contre un narcotrafiquant**

Une peine de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 5 millions DA, a été prononcée mercredi par le tribunal criminel d'Ouargla à l'encontre d'un narcotrafiquant (A.K, 32 ans), inculpé de transport illicite de drogues.

Le mis en cause, qui était en fuite avant d'être appréhendé l'an dernier à Ghardaïa, était impliqué en janvier 2014, avec un groupe d'individus, tous arrêtés, jugés et condamnés à des peines diverses par la justice, dans une affaire de transport et stockage de 5,62 quintaux de kif traité, selon le déroulé du procès.

Il était chargé d'une mission d'éclaireur au principal mis en cause dans cette affaire (A.S) qui avait été arrêté par des gendarmes dans une palmeraie de Ghardaïa et dont la fouille du véhicule a permis la découverte de la quantité précitée de drogue soigneusement dissimulée sous les sièges, a-t-on précisé. Le représentant du ministère public avait requis la prison à vie contre le mis en cause dans l'affaire de ce jour, au vu de la gravité des faits prouvés lui étant reprochés.

APS

## CORÉE DU SUD

**Un superordinateur en compétition avec le grand maître du jeu de go**

Un superordinateur développé par Google a commencé hier à défier à Séoul le meilleur joueur mondial du jeu de go, dans un match à l'issue incertaine qui doit dire qui, de l'homme ou la machine, est le plus fort.

Les experts de ce jeu inventé il y a environ 3.000 ans en Chine se refusent à pronoquer qui sortira vainqueur de ce combat inédit entre le grand maître de la discipline, le champion du monde sud-coréen Lee Se-Dol, et l'ordinateur AlphaGo, qui a pulvérisé 5-0 le champion d'Europe Fan Hui en octobre.

Les créateurs d'AlphaGo font valoir que leur bébé, qui utilise des algorithmes lui permettant d'apprendre de son expérience, est encore plus fort qu'à l'automne.

Au-delà, ce match sur cinq jours est surtout un test des progrès effectués depuis une dizaine d'années dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). En cas de victoire d'AlphaGo, les craintes de certains scientifiques et entrepreneurs sur les risques de l'IA devraient être confortées alors que la puissance des ordinateurs double environ tous les deux ans. Comme l'enthousiasme de ceux qui en attendent des progrès importants.

Ce match est au moins aussi attendu à cet égard que celui qui s'était soldé, en 1997, par la défaite du champion du monde d'échecs Garry Kasparov contre l'ordinateur Deep Blue d'IBM. Cependant le jeu de Go propose un défi tout autre à la machine, en raison de sa complexité, du nombre incalculable de combinaisons possibles,



bles, qui signifie que l'intuition et la créativité sont essentielles pour gagner à très haut niveau. Alors qu'il y a quinze jours il pensait pouvoir "remporter une écrasante victoire, cette fois-ci du moins", Lee Se-dol a paru moins confiant mardi après avoir été briefé sur le programme informatique.

"A présent, je crois que je ne pourrai peut-être pas vaincre AlphaGo avec une marge aussi importante que 5-0. Je dois être un peu plus stressé", a-t-il dit lors d'une conférence de presse. Le programme de Google utilise notamment l'apprentissage profond (Deep learning), méthode d'apprentissage automatique conçue sur

la base de couches de "neurones" artificiels, imitant ceux du cerveau humain. Cette technique, conjuguée à l'augmentation de la puissance de calcul des ordinateurs et à la disponibilité d'énormes bases de données sur lesquelles entraîner les machines, a permis des avancées considérables. Fan Hui, 35 ans, a confié à l'AFP être tombé de haut lors de sa défaite en octobre à Londres: "Je n'imaginais pas que je pourrais perdre".

L'ordinateur, lui, est très stable. Il joue tranquille. Il ne fait pas de grosses erreurs. Il ne s'inquiète pas du tout", a-t-il dit. Le vainqueur du match au Four Seasons de Séoul gagnera un million de dollars.

## CANADA

**Une pièce et un billet pour célébrer la Journée internationale de la femme**

A l'occasion du 8 mars, Journée internationale de la femme, le Canada a lancé mardi une pièce d'un dollar pour fêter le centième anniversaire du droit de vote des femmes et la banque centrale a lancé un concours pour faire figurer une femme célèbre sur un billet.

C'est en 1916 que les femmes ont obtenu le droit de vote aux scrutins locaux dans trois provinces de l'ouest canadien et cinq millions de pièces d'un dollar ont été frappées pour en marquer les cent ans, a indiqué la Monnaie royale.

La pièce -figurant une femme déposant un bulletin de vote sous le regard d'une fillette avec l'inscription "Droit de vote des femmes 1916-2016"-, a été dévoilée par le Premier ministre Justin Trudeau.

Le chef du gouvernement a également lancé, pour le compte de la Banque du Canada, "une vaste consultation publique en vue de choisir la Canadienne emblématique"

qui figurera sur un prochain billet de banque émis en 2018. Excepté le billet de 20 dollars canadiens avec l'effigie de la reine Elizabeth II chef d'Etat en titre du Canada, pays membre du Commonwealth, aucun autre billet en circulation ne fait place à une représentante du sexe féminin.

"En près de 150 ans d'histoire, les femmes, à l'exception notable de la reine, ont été très peu représentées sur les billets de banque", a déclaré le ministre des Finances Bill Morneau dans un communiqué.

"En 2018, nous engagerons un réel changement pour une nouvelle génération de femmes", a-t-il ajouté, même si l'élu de la consultation doit répondre à certains critères historiques.

Le public doit retenir une candidate "décédée depuis au moins 25 ans" qui "a œuvré dans un domaine particulier où s'est illustrée au service du pays", sans être bien sûr "un personnage de fiction".

## COLOMBIE

**La peinture des bateaux rend stériles les escargots marins**

Un composant de la peinture utilisée pour protéger les coques des bateaux perturbe l'équilibre hormonal des escargots de mer, hermaphrodites, qui risquent la stérilité, selon une étude de l'Université Nationale de Colombie publiée mardi.

"L'effet polluant de ces peintures sur l'environnement marin-côteiro a été prouvé avec la malformation dont pâtissent les femelles de l'espèce *Nucella lapillus* (escargot)", a précisé l'université en communiquant cette étude effectuée par son annexe de la côte caribéenne.

Les tributylétains (TBT), interdits par l'Organisation maritime internationale (OMI) depuis 2013, "altèrent le comportement hormonal de l'escargot et empêchent de réguler sa testostérone", a déclaré Nestor Campos, directeur du Centre d'études des systèmes marins de l'université. Cela



provoque "une anomalie de morphologie externe avec une superposition des caractéristiques sexuelles masculines: un pseudo pénis se développe avec un conduit déférent", selon le communiqué de l'université. Or l'escargot étant hermaphrodite, l'altération de son taux de testostérone empêche le développement de ses organes génitaux féminins, limitant

ainsi sa capacité reproductive jusqu'à la stérilité. D'autres espèces marines, telles que huîtres et mollusques, sont également affectées par les TBT, utilisés pour les empêcher d'adhérer aux coques des bateaux et qui sont particulièrement présents dans les zones portuaires de Cartagena et de Santa Marta, sur la côte caraïbe colombienne (nord), toujours selon les auteurs de cette étude. La Colombie ne respecte pas l'interdiction de l'OMI d'usage des TBT, déplore l'Université Nationale dans son communiqué, en réclamant "un mécanisme légal qui permette un contrôle effectif afin de protéger cette espèce".

Les chercheurs soulignent enfin que cette pollution n'a aucune conséquence sur la sécurité alimentaire des produits de la mer, mais sont préoccupés par son impact sur les écosystèmes marins.

**Eclipse totale de Soleil en Indonésie et dans le Pacifique**

Une éclipse totale de Soleil a eu lieu hier en Indonésie et dans l'océan Pacifique, phénomène naturel rare qui a lieu pour la 10e fois au XXIe siècle.

La Lune a commencé à faire mouvement entre la Terre et le Soleil à 08h19 (23h19 GMT mardi) dans plusieurs régions d'Indonésie, et, environ une heure plus tard, la phase d'éclipse totale a totalement assombri le ciel de certaines régions, de l'île de Sumatra (ouest) à l'archipel des Moluques (est) en passant par l'île de Bornéo (centre).

L'éclipse totale s'est ensuite poursuivie dans le Pacifique, tandis que des éclipses partielles étaient également visibles dans le nord de l'Australie et dans certains pays d'Asie du Sud-Est comme la Birmanie, où des journalistes de l'AFP l'ont observée dans la capitale Naypyidaw. Cette éclipse solaire totale est la dixième du XXIe siècle. La précédente avait eu lieu le 20 mars 2015, mais était seulement visible depuis des territoires très reculés de la planète : les îles Fééroé et le Svalbard, archipel norvégien dans l'Arctique.

Cette éclipse solaire a attiré de nombreux visiteurs, touristes ou scientifiques a créé l'émotion des foules et donné lieu à des prières et autres rituels. La prochaine est prévue le 21 août 2017 aux Etats-Unis.

## ONU

**L'OACI adopte de nouvelles normes pour éviter les disparitions d'avions**

Deux ans après la disparition du Boeing 777 de Malaysia Airlines (vol MH370), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a annoncé mardi l'adoption de nouvelles normes devant éviter de perdre la trace d'avions en difficulté.

Les pays membres de cette agence de l'ONU se sont entendus sur des amendements à la Convention de Chicago, qui régit l'aviation civile internationale, avec une entrée en vigueur d'ici 2021, indique un communiqué cité par l'AFP. Tous les appareils commerciaux devront être équipés de "dispositifs autonomes de suivi en cas de détresse pouvant transmettre de manière autonome les informations sur la position au moins une fois par minute". De plus, les aéronefs devront être munis "de moyens permettant de récupérer et de rendre disponibles en temps opportun les données des enregistreurs de bord".

Les avions devront prolonger à 25 heures "la durée des enregistrements de conversations dans le poste de pilotage afin qu'ils couvrent toutes les phases de vol pour tous les types d'opérations", a expliqué cette agence des Nations unies, dont le siège est basé à Montréal. "Ces nouvelles dispositions garantissent que le lieu d'un accident sera connu immédiatement, dans un rayon de six milles nautiques (11 km), et que les enquêteurs pourront avoir accès aux données de l'enregistreur de bord de l'appareil rapidement et de manière fiable", a assuré Olumuyiwa Benard Aliu, président du Conseil de l'OACI.

"Les opérations de recherche et sauvetage s'en trouveront ainsi largement améliorées et d'un meilleur rapport coût-efficacité", a-t-il assuré. Ces mesures interviennent après d'autres réformes adoptées en février 2015 par l'agence de l'ONU. Elles prévoient notamment le suivi des vols en permanence, des boîtes noires éjectables et le partage d'information sur les risques de survol de zones de conflit.

Deux ans après le drame, la disparition du vol MH370 avec 230 personnes à bord reste un mystère entier, selon un rapport annuel d'enquête publié mardi et n'offrant aucune nouvelle indication.

APS

## L'OMS parle de preuves "de plus en plus solides" d'un lien entre le virus et la microcéphalie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré avoir pris connaissance de données supplémentaires, issues de plusieurs études récentes, établissant l'existence d'un lien potentiel entre l'épidémie de Zika et l'augmentation des cas de microcéphalie et de maladie de Guillain-Barré dans les zones à forte prévalence du virus.

Ces informations supplémentaires ont été fournies par le Brésil, le Cap Vert, la Colombie, la France et les Etats-Unis, a indiqué l'OMS. Cette découverte a été publiée lors de la deuxième réunion du Comité d'urgence du règlement sanitaire international sur le virus Zika, concernant l'augmentation des cas de microcéphalie et autres troubles neurologiques dans certaines régions touchées par le virus, qui a eu lieu mardi par téléconférence, a déclaré l'OMS.

Convoquée par la directrice générale de l'OMS, Dr Margaret Chan, cette réunion a été l'occasion pour l'agence d'informer le Comité sur les mesures à mettre en œuvre dans le cadre des recommandations temporaires émises par Dr Chan, le 1er février 2016.

Les nouvelles données fournies ont conforté le Comité dans sa volonté d'entreprendre des études supplémentaires pour confirmer le lien potentiel entre le virus Zika et ces troubles neurologiques, ainsi que pour expliquer certaines inco-



hérences actuelles entre les données des différents pays, a souligné l'OMS. Le Comité a indiqué que l'augmentation des cas de microcéphalie et autres troubles neurologiques dans certaines régions touchées par le virus est toujours considérée comme une "urgence de santé publique de portée internationale" et qu'il existe "des preuves de plus en plus solides" du lien de causalité entre ces derniers et le

virus Zika, a déclaré l'OMS. Par ailleurs, l'OMS a recommandé aux femmes enceintes de ne pas se rendre dans les zones affectées par l'épidémie de Zika.

En outre, l'agence a recommandé aux femmes enceintes dont les partenaires sexuels se rendent dans ces régions d'avoir des rapports sexuels protégés ou de s'abstenir de relations sexuelles pendant la durée de leur grossesse.

## INTRODUCTION DU TRAITEMENT DE SUBSTITUTION AUX OPIACÉS Vers une expérience-pilote en Algérie

La mise en œuvre de l'introduction du traitement de substitution aux opiacés (TSO) en Algérie passera par l'expérimentation dans un centre-pilote, ont annoncé mardi à Alger les participants à la rencontre euro-méditerranéenne consacrée à ce thème.

Les produits de substitution aux opiacés, non encore utilisés en Algérie, sont la Méthadone et la Buprenorphine (Subutex), ont indiqué des spécialistes lors du séminaire euro-méditerranéen sur "l'introduction du TSO en Algérie", en présence d'intervenants algériens et étrangers dans les domaines de la santé et de la lutte contre la drogue.

Il est à rappeler que l'héroïne, une drogue classée dans la catégorie des opiacés, a enregistré une hausse conséquente des quantités saisies en Algérie, passant de 339,1 grammes en 2014 à 2,573,7 grammes en 2015, soit une hausse de 658,97%, selon le dernier rapport établi par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onlcdt). La problématique de l'introduction du TSO en Algérie "découle du fait que la lutte contre la toxicomanie est érigée en priorité nationale de santé publique", en raison de l'ampleur du phénomène, a souligné Mohamed Chakkali, sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Il a fait savoir, à ce propos, que le TSO "remplacera le traitement traditionnel" destiné aux dépendants aux opiacés, à savoir les

substances psychotropes, en sus du soutien psychothérapeutique, précisant que son introduction se fera à travers une expérience-pilote.

L'approche de ce département ministériel, s'agissant de l'introduction du TSO en Algérie, "se veut être celle d'une démarche participative, consensuelle, associant l'ensemble des acteurs concernés, et adaptée au contexte national sous tous ses angles", a-t-il expliqué.

Cette démarche est, en outre, axée sur le profit de l'expérience internationale et se caractérise par une volonté politique d'endiguer ce fléau dans ses multiples aspects, l'existence d'une offre de soins appréciable et la disponibilité d'une expérience et de ressources humaines nationales qui restent perfectibles", a ajouté M.Chakkali.

Faisant savoir que le recours aux TSO constitue dans plusieurs pays "un des fondements de la politique de réduction des risques", le directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, Ahmed Said Fraihat, a recommandé de son côté, l'identification, dans un premier temps, des toxicomanes devant bénéficier de ce type de thérapie. L'objectif étant d'identifier les prévisions en besoins médicaux, a-t-il précisé.

Le même responsable a appelé, par ailleurs, à l'élaboration d'une nouvelle législation pour réglementer l'introduction des TSO, de même qu'un système de "tracabilité" entre le centre de santé utilisant ces molécules et le département des stupéfiants relevant de ce ministère.

## NAÂMA

### Les cas de décès des nouveau-nés et des parturientes en recul (DSP)

Les cas de décès d'enfants nouveau-nés et de parturientes sont en "net" recul ces dernières années dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Ce recul s'explique par l'amélioration des conditions de prise en charge accordées à cette catégorie dans les établissements de santé de cette wilaya où le taux de couverture en matière d'encadrement spécialisé "mère et enfant" a atteint les 98,06 %, a-t-on précisé.

Le nombre de décès chez les nouveau-nés (une semaine à un mois) est passé de 32,25 cas pour 1.000 naissances en 2008 à 23,31 cas pour 100.000 nouveau-né vivant en 2015,

a expliqué le chef du service de la prévention à la DSP, Saïd Djellouli.

En parallèle, le nombre de décès de parturientes à l'accouchement a chuté de 114,46 décès pour 100.000 accouchements à 32,15 cas, dans la même année, grâce à la mise à niveau des conditions de prise en charge sanitaire, avec l'acquisition d'équipements requis et le renforcement des maternités en spécialistes et sages-femmes.

Les actions de sensibilisation et l'augmentation du niveau de conscience ont contribué largement à encourager les femmes à se rapprocher des structures de santé de proximité (salles de soins et polycliniques) pour effectuer des séances

de suivi et de contrôle, pendant toute la période de grossesse. Néanmoins, l'hémorragie de la délivrance reste parmi les principaux facteurs de décès chez les femmes lors de l'accouchement, a-t-on fait savoir. Les structures de santé de proximité dans la wilaya de Naâma seront renforcées, durant la période 2017-2019, par un effectif de 13 sages-femmes pour combler le déficit enregistré actuellement, notamment dans les zones enclavées. Des efforts sont déployés par la DSP de Naâma en vue d'améliorer toujours plus les capacités de prise en charge sanitaire et d'ancrer une culture sanitaire chez la population locale, a-t-on souligné.

## SELON L'OMS

### Les femmes enceintes appelées à éviter les régions affectées par le virus Zika

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a conseillé mardi aux femmes enceintes d'éviter les régions affectées par Zika, soulignant le lien de plus en plus avéré entre le virus et des malformations du foetus. «Il faut conseiller aux femmes enceintes de ne pas se rendre dans des régions affectées par l'épidémie en cours due au virus Zika», a déclaré l'agence de l'ONU dans un communiqué à l'issue d'une réunion d'urgence à son siège de Genève.

L'OMS avait jusqu'ici préconisé une information des femmes enceintes qui se rendaient dans ces zones sur les risques encourus.

Mais l'organisation estime désormais que les dernières recherches sur Zika sont «alarmantes», a déclaré à la presse la directrice générale de l'OMS Margaret Chan.

Et même si le lien entre le virus et la microcéphalie n'a pas été définitivement prouvé, «nous ne devons pas attendre d'avoir une preuve définitive» avant de conseiller aux femmes de se rendre dans des zones à risques, a déclaré Mme Chan.

«La microcéphalie est seulement l'une des anomalies associées avec l'infection Zika durant la grossesse», a-t-elle ajouté, soulignant l'existence d'autres risques comme «la mort du foetus, des retards de croissance et des atteintes au système nerveux central».

## SELON UNE ÉTUDE Zika peut aussi provoquer la myélite, grave atteinte des membres

Le virus Zika peut aussi déclencher une atteinte grave des quatre membres, appelée la myélite aiguë, selon les organismes français, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Il s'agit d'une patiente au Guadeloupe, âgée de 15 ans, qui présentait en phase aiguë de son infection par Zika, "un déficit moteur des quatre membres, associé à des douleurs très intenses et à une rétention aiguë d'urine", ont indiqué mardi les organismes français, l'Inserm et le CNRS dans un communiqué commun.

Elle avait été admise mi-janvier à l'hôpital avec une hémiplégie gauche. "A ce jour, la patiente est toujours hospitalisée, mais ses jours ne sont pas en danger. Elle présente des signes de faiblesses modérées dans les deux jambes, mais remarche sans aide", précisent l'Inserm et le CNRS.

«Ce cas renforce l'hypothèse du caractère neurotropique du virus Zika. Il met en évidence l'existence de complications neurologiques en phase aiguë de l'infection, les syndromes de Guillain-Barré étant des complications post-infectieuses», relèvent-ils.

«C'est le premier cas publié avec une preuve du lien (entre Zika et myélite, ndlr) en raison de la présence du virus dans le liquide céphalo-rachidien (de la patiente) neuf jours après le début des signes cliniques», a déclaré mardi Annie Lannuzel, chercheuse à l'Inserm, citée par l'AFP, et dont les travaux ont été publiés dans la revue spécialisée "The Lancet".

La myélite, affection rare, peut laisser de graves séquelles motrices. Les autres virus, tels que varicelle, zona, herpès, etc., susceptibles de causer des myélites ont été écartés, les tests sanguins s'étant révélés négatifs, a expliqué Mme Lannuzel.

Un lien a déjà été établi entre le virus Zika et la microcéphalie et le syndrome neurologique de Guillain-Barré. Dans le cas de Guillain-Barré, Zika affecte le nerf périphérique, alors que, dans la myélite, il affecte la moelle épinière, a expliqué la chercheuse, ajoutant que le traitement se faisait par injection de fortes doses de cortisone.

Début février, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré une urgence internationale sur la déclaration du virus Zika en Amérique centrale et du Sud.

APS

# POLLUANTS CHIMIQUES : LES FEMMES PLUS VULNÉRABLES

*A l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes, l'organisation non gouvernementale Women in Europe for a Common Future (WECF) alerte sur l'exposition des femmes aux polluants chimiques, notamment dans les produits cosmétiques.*

"Nous sommes aujourd'hui exposés au quotidien à des produits chimiques, pourtant cette exposition reste largement méconnue. Or ces produits ont des effets néfastes sur la santé et sur l'environnement, et sont mis en cause dans des maladies chroniques parfois irréversibles". A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'organisation non gouvernementale WECF a publié un rapport intitulé "Women and chemicals" qui appelle à renforcer les politiques de protection contre l'exposition - en particulier des femmes - aux polluants chimiques.

Ce rapport met l'accent sur les produits auxquels les femmes sont exposées à travers leurs métiers - dans les secteurs de l'agriculture, des déchets, du nettoyage, ou des textiles par exemple. Mais aussi à la maison en tant que simples utilisatrices, de produits cosmétiques par

exemple. Face aux polluants chimiques, les femmes sont plus exposées et donc plus vulnérables que les hommes. Pourtant, comme le souligne l'ONG, "malgré un corpus de preuves de plus en plus important, qui pointent les effets irréversibles de produits chimiques dangereux portant gravement préjudice à long terme à la santé des femmes, et en particulier la santé des femmes enceintes et des fœtus, pratiquement aucune étude approfondie ou communication n'est disponible sur ce sujet. Et l'on constate un manque de mesures concrètes de protection, dans les législations et les normes".

L'organisation WECF se déclare particulièrement inquiète en ce qui concerne les perturbateurs endocriniens soulignant que "les femmes enceintes et les futurs parents doivent être mieux protégés et mieux informés".



## LES COSMÉTIQUES POUR BÉBÉS NOCIFS POUR LEUR SANTÉ

Les produits pour bébés comme les lingettes, laits nettoyants et les shampoings contiennent des substances chimiques à risque pour leur santé. Une ONG tire la sonnette d'alarme.

Faut-il se méfier des shampoings, laits nettoyants et autres cosmétiques avec lesquels on prend soin de bébé ? La question se pose après la parution d'une enquête réalisée par l'Organisation non gouvernementale Women in Europe for a Common Future (WECF) qui épingle la composition de certains produits pour bébés. L'ONG a passé en revue 341 produits cosmétiques pour bébés en juillet et août 2015, vendus en France dans les pharmacies, parapharmacies, supermarchés, mais aussi les magasins bio. Elle a analysé les ingrédients sur la base d'études scientifiques de l'Union européenne et de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). A l'issue de ce travail d'investigation, les ingrédients des échantillons ont été classés selon trois critères : "risque élevé", "risque modéré" et "risque faible ou non identifié".

Les conclusions sont inquiétantes : 299 des produits sur 341 seraient dangereux



pour bébé car composés d'ingrédients à "risque élevé". Parmi ces substances toxiques, figurent un allergène par contact (la méthylisothiazolinone), présent dans 19

produits dont sept lingettes; un conservateur soupçonné d'être néfaste pour la reproduction (le phénoxylethanol) et retrouvé dans 54 produits dont 26 lingettes ; des par-

fums à risque allergène dans 226 produits, résume l'étude reprise par l'AFP.

Certains produits moussants, utilisés dans des shampoings ainsi que des soins lavants, ont révélé la présence de sulfates (laureth et lauryl sulfate) critiqués pour leur pouvoir irritant sur la peau (encore plus pour la peau fragile des tout petits). Des huiles minérales dérivées du pétrole ont également été identifiées. Or ces produits peuvent se révéler comédogènes en boucheant les pores mais surtout ils peuvent être facilement contaminés par des impuretés.

Face à ce constat, l'ONG prône l'interdiction des trois ingrédients [classés] à risque élevé dans tous les cosmétiques destinés aux enfants de moins de trois ans".

Enfin, l'ONG adresse un message à destination des parents les invitant à "limiter l'usage de ces produits cosmétiques et d'éviter le plus possible les produits parfumés".

Ce n'est pas la première fois que les lingettes et autre produits pour bébés sont pointés du doigt pour leur potentiel toxicité. Une enquête du magazine 60 millions de consommateurs avait déjà alerté sur ce problème en 2014.

## LES LINGETTES ET LAITS SONT SOUVENT TOXIQUES

52 produits d'hygiène pour bébé ont été testés par le magazine 60 millions de consommateurs. Plus de la moitié d'entre eux (28) sont dangereux pour les petits. Ils contiennent des produits interdits, allergisants et irritants.

Les produits d'hygiène pour bébés sont trop souvent fabriqués avec des produits toxiques, selon la nouvelle enquête du magazine 60 millions de consommateurs. Lingettes, laits et crèmes ont été passés au crible par

l'association de consommateurs. Les résultats de l'étude ont été publiés et font froid dans le dos.

«Sur les neuf lingettes étudiées, nous estimons que six ne devraient pas être utilisées pour les bébés. Nos tests pointent notamment la présence de phénoxylethanol dans quatre références alors que l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) déconseille son usage» explique le magazine.

En effet, le phénoxylethanol est un

agent conservateur utilisé dans divers produits dont les produits cosmétiques. Il est accusé d'être un perturbateur endocrinien. « A l'issue d'une évaluation du risque lié à l'utilisation de cette substance dans les produits cosmétiques, il est recommandé pour les enfants de moins de 3 ans, de ne pas utiliser de phénoxylethanol dans les produits cosmétiques destinés au siège et de restreindre la concentration de cette substance dans tous les autres types de produits

à 0,4 % au lieu de 1 % actuellement » rappelle l'ANSM dans un rapport. Pourtant, les grandes marques ne font pas exception. En effet, le rapport révèle que les lingettes Mixa et Pampers ne doivent plus caresser les fesses de vos poupons. Les lingettes Poupina contiennent elles du propylparaben qui sera interdit en France en 2015 ainsi que deux substances allergisantes (hydrolysat de protéines de blé, imidazolidinyl urée) et un composé irritant (propylene glycol).

## APRÈS UN CANCER DE LA PROSTATE, LA SURVIE DÉPEND DE LA LOCALISATION DES MÉTASTASES



Après un cancer de la prostate, l'organe où se propage la tumeur influe directement sur les chances de survie.

Une étude menée par les chercheurs de l'Université de Duke (Etats-Unis) montre qu'après un cancer de la prostate, l'organe où se propagent les métastases impacte directement la survie du patient. Les hommes dont les métastases se propagent aux ganglions lymphatiques ont globalement le taux de survie le plus long tandis que les patients atteints de métastases aux poumons ou au foie survivent en moyenne moins longtemps. Pour cette étude, les chercheurs ont analysé les données médicales de plus de 8700 hommes atteints de cancer de la prostate métastatique. Ils ont localisé les métastases dans différents organes : les poumons, le foie, les ganglions lymphatiques et les os. Tous les patients avaient été soignés par chimiothérapie avec du docétaxel (ou Taxotère™).

### Les différents taux de survie

- Près de 73% des patients avaient des métastases osseuses. Ceux-ci avaient un taux de survie moyen global d'un peu plus de 21 mois.
- 6,4% des patients avaient des métastases dans les ganglions lymphatiques. Ceux-ci avaient un taux de survie moyen global de 32 mois.
- 8,6% des patients avaient des métastases hépatiques et un taux de survie moyen de seulement 14 mois.
- 9,1% des patients de l'étude avaient des métastases pulmonaires avec une durée moyenne de survie de 19 mois. "Cette étude pourrait aider les médecins lors de la prise de décision clinique pour les hommes atteints d'un cancer avancé de la prostate. Elle suggère également que ces sous-groupes devraient être pris en compte dans les thérapies expérimentales" explique le Dr Susan Halabi, principal auteur de cette étude publiée dans le *Journal of Clinical Oncology*.
- Source : Halabi S, Kelly WK, Ma H, et al. A Meta-Analysis Evaluating the Impact of Site of Metastasis on Overall Survival in Men with Castration-Resistant Prostate Cancer

# CONTRE LE STRESS, L'AMITIÉ SERAIT EFFICACE

*Le meilleur traitement contre le stress serait l'amitié et la production d'ocytocine, l'hormone du plaisir.*

Le stress nuit à votre santé ? Il existerait un remède peu coûteux mais efficace pour réduire l'emprise du stress sur notre quotidien. Entretenir des relations amicales fortes entre hommes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *NeuroPsychopharmacology*. Des conclusions obtenues sur des rats. Les chercheurs de l'université de Berkeley (Etats-Unis) ont réalisé des expériences pour comprendre ce qui pouvait réduire l'impact du stress. Ils ont soumis des rats à un enfermement et une solitude provoquant ainsi un stress modéré. En période de stress, l'amitié peut permettre d'augmenter la résilience

Au cours de l'expérience, le taux d'ocytocine (l'hormone du plaisir) a été analysé. Cette hormone synthétisée naturellement par l'organisme au niveau du cerveau et stockée dans l'hypothalamus (une petite glande nichée dans le cer-



veau), favorise les contractions lors de l'accouchement, inciterait les hommes à être plus fidèles. D'après cette nouvelle étude, elle serait également capable de réduire les effets du stress.

Les scientifiques ont observé que dès que les rongeurs ont été mis en relation avec leurs congénères, ils ont développé une forte capacité sociale, un sens aigu du partage et se montraient particulièrement affectifs. Dès que les rats sortaient de leur isolement, leur taux d'ocytocine augmentait. Ce qui les rendait encore plus sociaux et moins stressés.

«Nous pensons que l'ocytocine, libérée dans l'organisme après l'événement stressant, permet aux gens de se rapprocher dans des temps difficiles», explique Sandra Muroy du département de biologie interactive de l'université de Berkeley, citée par PourquoiDocteur. «Ce rapprochement favorise la création de liens forts, le partage,

## LE STRESS RÉACTIVERAIT LE VIRUS DORMANT DE L'HERPÈS

Le virus de l'herpès, souvent asymptomatique et dormant, serait activé par le stress.

Le stress réveillerait le virus dormant de l'herpès, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *PLOS Pathogens*.

L'herpès est une infection due à deux types de virus, tous deux très contagieux. L'herpès labial est lié au virus Herpes simplex de type 1 (HSV-1). Il se transmet principalement au contact des muqueuses buccales et provoque des boutons de fièvre.

L'herpès génital, lui, est dû au virus Herpes simplex de type 2 (HSV-2). Incurable ce virus s'attrape pour la totalité de sa vie. Il est souvent asymptomatique et uniquement détectable par une prise de sang.

Les chercheurs de l'université d'Helsinki (Finlande) ont cherché à comprendre les mécanismes d'activation de l'herpès. Les scientifiques ont observé un lien direct entre la réponse au stress cellulaire, la régulation du cycle cellulaire et la réactivation



du virus de l'herpès. Grâce à des technologies de microscopie avancées et de manipulation génétique, les scientifiques ont détecté une grande variété de composés chimiques qui provoquent l'activation d'un ensemble de protéines capteurs de stress cellulaire qui réactiveraient le virus de l'herpès. «La suppression des fameuses protéines capteurs de stress cellulaire restaure la division cellulaire dans les cellules et réduit l'expression du gène viral. Cela suggère que la réplication du virus dépend de l'inhibition de la division cellulaire », explique les chercheurs.

Les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé parlent d'eux-mêmes. Ce mal infecte le monde entier. Plus de 3,7 milliards de personnes âgées de moins de 50 ans, soit 67 % de la population, sont infectées par le virus de l'herpès de type 1 (HSV-1). 140 millions de personnes âgées de 15 à 49 ans ont déjà eu un herpès labial, selon les chiffres de l'OMS.

## LE STRESS AUGMENTE L'INFERTILITÉ

Le stress augmente les risques d'infertilité, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Le stress est un facteur déterminant dans la conception. Il peut retarder la grossesse et augmenter les risques d'infertilité d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée *Human Reproduction*.

Entre 2005 et 2009, les chercheurs de l'Ohio State University ont mené une étude médicale sur une cohorte de 501 couples. Ils ont été suivis pendant 12 mois ou jusqu'à ce que la femme tombe enceinte. Ces participantes âgées de 18 à 40 ans n'avaient aucun problème de fertilité connu et désiraient avoir un enfant.

Pour comprendre le rôle du stress dans

la fertilité, les scientifiques ont analysé la salive des volontaires régulièrement pour relever et contrôler leur taux de cortisol et d'alpha-amylase, 2 bio-marqueurs connus du stress.

Le Dr Courtney Denning-Johnson Lynch, directrice du département d'Epidémiologie de la reproduction à l'Université Ohio State a constaté que plus la femme est stressée en essayant de concevoir, plus il est difficile pour elle de tomber enceinte. Les femmes avec des niveaux élevés d'un marqueur biologique de stress, l'alpha-amylase, mesuré ici dans la salive, ont une chance réduite de 29 % de tomber enceinte sur un mois et sont 2 fois plus susceptibles de répondre à la définition clinique de l'infertilité, soit, ne pas parvenir à tomber enceinte après 12

mois de rapports sexuels réguliers non protégés. «Les femmes à niveaux élevés d'alpha-amylase ont une probabilité plus faible de tomber enceinte que les femmes à faibles niveaux. Des niveaux élevés s'avèrent même associés à un risque de multiplier par les deux les risques d'infertilité» explique le Dr Courtney Denning-Johnson Lynch. Cette étude confirme d'anciennes recherches de l'Université d'Oxford publiée dans le journal *Fertility and Sterility* qui révélaient que les femmes dont le taux d'adrénaline (autre bio-marqueur du stress) était le plus élevé voyaient leurs chances de tomber enceinte durant leur pic de fertilité diminuer de 12 %, en comparaison avec les femmes dont le taux d'adrénaline était moins élevé.

JIJEL

## Ouverture du 3<sup>e</sup> salon national de la photographie

Le 3<sup>e</sup> salon national de la photographie, organisé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, a réuni, mardi à la maison de la culture Omar-Ousseddik de Jijel, 36 photographes venus de plusieurs wilayas du pays, a-t-on constaté.

Cette édition, dédiée essentiellement à la femme, a attiré, dès son ouverture, de nombreux visiteurs et passionnés de la photo dans le hall de la maison de la culture.

Les participants, 21 issus de 14 wilayas et 15 autres activant à Jijel, exposent, chacun, cinq photographies dont une consacrée exclusivement à la femme.

"La photo, c'est ma vie", a indiqué Ali Boulaouadine, originaire de Bordj T'harr (Jijel) dont c'est la 3<sup>e</sup> participation à une telle exposition. Ses œuvres dépeignent des cours d'eau de cette localité rurale et montagneuse.

Cet artiste, employé dans une entreprise publique, a fait de la photo, depuis 2011, un hobby et une passion, n'hésitant pas à immortaliser tous les faits et gestes pouvant intéresser l'œil.

Il a réussi, en peu de temps, à décrocher un premier prix dans un concours de photo organisé en Syrie en 2015, grâce à un cliché montrant un pêcheur traditionnel lançant un filet.

Venue de Béjaïa, Nouara Dadache a choisi d'exposer la famille kabyle et la poterie. Une vieille dame por-



tant une tenue traditionnelle aux couleurs chatoyantes, des mains fortement ridées plongées dans la glaise sont deux parmi les sujets choisis par Nouara, tout simplement pour dire que ce patrimoine culturel est menacé de disparition.

Se présentant comme "photographe ambulante" dans la localité de Tazmalt, cette artiste aux dons avérés a obtenu le 1<sup>er</sup> prix de la photo du patrimoine en Finlande, ainsi que d'autres distinctions en Tunisie, en Egypte et en Jordanie.

Sa prochaine destination sera Constantine dans le cadre de l'événement

"Constantine, capitale de la culture arabe 2015" où elle présentera ses œuvres.

Cette manifestation qui a également servi de cadre d'échanges et de réflexion, a notamment permis de révéler le goût et la propension de beaucoup de jeunes à "embrasser" la culture photographique, un moyen efficace pour s'exprimer et s'extérioriser. Le salon qui se poursuivra jusqu'au 10 mars a été inauguré par le wali, Larbi Merzoug, qui a ensuite visité d'autres expositions thématiques organisées dans le cadre de la célébration de la Journée de la femme.

## TR D'ORAN

### Mebrouk ya M'ra, ou le bel hommage de Mihoubi à la femme algérienne

"Mebrouk ya M'ra", un nouveau spectacle entièrement dédié à la gent féminine, signé Mohamed Mihoubi, a été présenté avec succès mardi sur la scène du Théâtre régional d'Oran Abdellakar Alloula (TRO).

Écrit et interprété par Mihoubi à l'occasion de la Journée internationale de la femme, "Mebrouk ya M'ra" (félicitations à la femme) a été joué dans une salle archicomble composée exclusivement de femmes et d'enfants.

Dans ce one-man-show, l'humoriste s'est montré à la hauteur de sa réputation en offrant à son public d'agréables moments de détente nourris par ses réflexions caricaturales autour du vécu quotidien.

Le comédien a ainsi fait part de ses "observations", suscitant à chaque fois l'ilarité de l'assistance qui s'est volontiers laissée prendre au jeu de l'autodérision mettant en vedette la femme au foyer, au travail et dans d'autres domaines de la vie sociale.

Mihoubi a en outre offert au public une prestation émouvante qui l'a vu déclamer un poème en hommage à la femme en général, et aux mères en particulier pour leur contribution à l'éducation des enfants.



"Mebrouk ya M'ra" est le troisième spectacle à être donné depuis le début de l'année en cours au TRO par cet artiste qui a, pour rappel, présenté avec succès "Rani m'choumer" (Je suis fauché) et "Chifa ya Bilel" (bon rétablissement Bilel) en solidarité avec le comédien malade Bilel.

Plusieurs activités culturelles étaient proposées mardi à Oran dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme, dont une exposition de l'artiste-peintre Leila Ferhat organisée par l'association locale des arts plastiques Civ-Oeil.

L'espace "Histoire et Mémoire" de la ville d'Oran a, quant à lui, accueilli des femmes venues de différentes wilayas du pays pour visiter l'exposition permanente de photos, documents et objets mettant en relief le parcours exemplaire des chouhada et chahidate de la glorieuse lutte de Libération nationale.

DU 17 AU 20 MARS 2016

## L'institut français d'Algérie partenaire de Constantine, ville invitée d'honneur au Salon du livre de Paris

Dans le cadre de la manifestation « Constantine, Capitale de la culture arabe 2015 », et en partenariat avec l'Institut français d'Algérie, Constantine sera ville invitée d'honneur du Salon du Livre de Paris qui se tiendra du 17 au 20 mars 2016. Cette invitation fait suite à l'invitation d'honneur de la France au Salon international du Livre d'Alger 2015. En tant qu'invité d'honneur, Constantine, et plus largement la littérature algérienne, bénéficieront d'une visibilité exceptionnelle : un pavillon de 200 m<sup>2</sup>, une programmation de rencontres littéraires en présence d'une vingtaine d'auteurs algériens, des rencontres professionnelles avec les éditeurs et les libraires en partenariat avec le Bureau international de l'édition française (BIEF) qui favorisent les échanges entre les professionnels français et algériens du livre. Avec près de 180 000 visiteurs, 1.200 éditeurs représentants 25 pays et 4.500 auteurs présents, le tout sur une superficie de 55.000 m<sup>2</sup>, le Salon du livre de Paris est l'un des plus grands salons européens dédié au livre et à l'écrit. S'adressant à la fois au grand public et aux professionnels, le Salon est reconnu pour la qualité de sa programmation. Il est organisé par la société Reed Expositions France, en coordination avec le Syndicat national de l'édition français. Le pavillon Constantine sera composé d'une « zone librairie » exclusivement dédiée à la vente de la littérature algérienne, d'un espace patrimonial et d'une scène pour accueillir le programme des rencontres littéraires et des conférences. Les auteurs invités, au nombre de vingt, sont principalement des écrivains constantinois. L'Institut français d'Algérie s'associe également à la programmation des différentes rencontres sur le stand de Constantine ainsi que sur celui de l'Institut Français (Paris) en associant des auteurs algériens.

### Programme des rencontres organisées sur le pavillon de Constantine en partenariat avec l'IFA :

**Vendredi 18 mars, 15h-16h :**  
Le Voyage des mots par Alain Rey, directeur de la rédaction des Dictionnaires Robert et Lassaad Metoui, artiste et calligraphe.

**Vendredi 18 mars, 15h-16h :**  
Croquer la Cité des Ponts par Joël Alessandra, bédéiste.

**Dimanche 20 mars, 15h30-16h30 :**  
Fils de Constantine par Smain Fairouze, humoriste et comédien.

### Programme des rencontres organisées sur le pavillon de l'institut français en partenariat avec l'IFA :

**Vendredi 18 mars, 15h30-16h30 :**  
Quelles paroles pour l'engagement arabe ?  
Avec Maïssa Bey (écrivaine), Hind Meddeb (réalisatrice), François Beaune (écrivain), Romain Dostes (La Nescouade)

**Samedi 19 mars, 14h00 à 15h00 :**  
Auteur, traducteur : meilleurs ennemis ?  
Avec Patrick Deville, Kim Un-su (écrivain, Corée), Jean-Noël Juttet (traducteur, France), Waciny Laredj (écrivain, Algérie)

**Samedi 19 mars, de 17h30 à 18h30 :**  
«Renouveau culturel franco-algérien »  
Avec Mathias Enard, Maïssa Bey, Ameziane Ferhani (membre du comité d'organisation du Salon du livre d'Alger et journaliste) et Alexis Andres (Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Algérie). Table ronde modérée par Judith Roze, Directrice du département Langue française, Livre et Savoirs de l'Institut français.

**Dimanche 20 mars - 17h-18h :**  
Qui a peur de la BD arabe ?  
Avec Mohamed Shennawy (directeur de la revue TokTok, Egypte), Lena Merhej (dessinatrice, Liban), Cherif Joseph Rizk (éditeur, Liban) et l'Andalou (dessinateur, Algérie)

Cette année, RFI, partenaire du Salon du livre de Paris, installera un studio sur le stand de l'Institut français permettant de réaliser des interviews avec les intervenants suite aux tables rondes.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BOUMERDES  
NIF : 0 002 3501 50091 56

### AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété ; la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Boumerdes déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national restreint N°21/SAM/DUAC/2015 paru dans les quotidiens DK NEWS du 28/10/2015 et EL HAYET EL ARABIA du 28/10/2015 relatif à la réalisation des travaux de VRD du site :MOHAMED BOUDIAF CORSO.

# Les infirmeries de fortune durant la guerre de libération ont sauvé bien des vies

Les infirmeries de fortune qui exerçaient pendant la guerre de libération dans les villages et les maquis ont sauvé des vies de moudjahidine blessés en dépit du manque de moyens, ont déclaré hier à Alger des moudjahidine de la wilaya IV historique



Les premiers soins prodigues par les infirmeries du Front de libération national ont permis de sauver des vies, a déclaré le moudjahid Ismaïl Dahlouk à la Fondation de la mémoire de la wilaya IV historique qui a recueilli les témoignages des moudjahidine de la région.

"Tout comme les moudjahidine qui manquaient d'armes pour lutter contre l'armée française, les médecins et infirmiers étaient, eux aussi, dépourvus de moyens. Mais, grâce à leur volonté et détermination, les vies de nombreux moudjahidine ont pu être sauvées", a-t-il ajouté.

Souvent installées dans des grottes, ces infirmeries qui accueillaient les malades et les blessés n'étaient pas assez approvisionnées et manquaient également de médicaments, a-t-il ajouté. Des maisons reconvertis en centres de soins exerçaient dans la clandestinité, parfois même dans des régions à forte concentration de l'armée française, et ce pour défier le colonisateur, a confié le moudjahid Mustapha Blidi. Il a également évoqué les centres de soins secrets mis en place par des responsables militaires dans les villages de Médéa, les maquis de Bouira et les hauteurs de Blida.

Douali Fatiha qui a rejoint le FLN en 1956 en tant que fidiaïa puis s'est reconverte en infirmière dans un centre de soins de la wilaya historique IV, a confié n'avoir reçu aucune formation préalable mais a été initiée par le doc-

teur chahid Mohamed Khodja El Djeld.

Elle a rappelé les qualités du chahid et tout ce qu'il a pu donner en matière de secours aux moudjahidine. Il était le dernier à quitter l'infirmerie après s'être assurer que tous les blessés avaient reçu les soins nécessaires. Le moudjahid Youcef El-Khatib a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge de cette rencontre, que plus de 6.000 témoignages de moudjahidine avaient été collectés durant ces dernières années par la Fondation de la wilaya IV historique qu'il présidait afin que les générations montantes puissent se documenter sur l'histoire du pays.

Il a évoqué à cette occasion, les décisions du Congrès de la Soummam qui a défini les responsabilités militaires et politiques du FLN et organisé les autres aspects de la révolution tel les côtés médical et médiatique.

Il a été décidé lors de ce Congrès la garantie des soins aux moudjahidine ainsi que la population notamment dans les zones éloignées et isolées.

Les moudjahidine Hassiba Abdellouahab et Ahmed Taïbi sont revenus, à travers des témoignages aussi émouvants que poignants, sur l'action, le dévouement et la compétence des médecins de la wilaya IV historique dans la gestion des infirmeries de la région qui sont Mohamed Khodja El Djeld, Tirichine Brahim et Hamrouche Saïd dit Arezki.

APS

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Matricule fiscale : 09983019000716 / N.I.S : 0002.3901.60095.44

**AVIS D'APPÉL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES AVIS N° 05/2016**

La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation voiries et réseaux divers (VRD) primaires et secondaires (voiries) pour logements publics locatifs programme 2010-2014 des sites suivants:

- ↳ 250 logements programmés au chott commune EL-OUED.
- ↳ 400 logements programmés au chott commune EL-OUED.
- ↳ 200 logements programmés au commune MAGRANE.
- ↳ 420 logements programmés extension nord commune DJAMAA.
- ↳ 160 logements programmés côté ouest commune KOUNINE.
- ↳ 290 logements programmés au commune TALEB LARBI-100 logements programmés au commune DOUAR EL MAA.
- ↳ 100 logements programmés côté sud commune MIH OUENSA.
- ↳ 344 logements programmés côté 18 février commune REGUIBA.
- ↳ 500 logements programmés côté ouest commune ROBBAH.
- ↳ 450 logements programmés côté ouest commune BAYADHA.
- ↳ 140 logements programmés au commune STIL.

Les entreprises qualifiées (qualification activité principale travaux public catégorie trois et plus contenant le code d'activité 4252-345) intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued cité 19 Mars (Bureau contentieux).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique", "offre financière", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres n°05/2016 pour .....). Ces dossiers sont composés comme suit :

#### 1/ Le dossier de candidature contient:

Une Déclaration de candidature dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise - Déclaration de probité dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise- Copie du statut de la société et les modifications , le cas échéant , dans le cas d'une personne morale- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise- Copie du qualification activité principale travaux public catégorie trois et plus contenant le code d'activité 4252-345 - Copie Bilan financier ou Attestation du chiffre d'affaires Pour les trois dernières années - Attestations de bonne exécution- Liste des moyens humains - Liste des moyens matériels

#### 1/Offre Technique :

Déclaration à soucrire dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise -tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15/247 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

#### 2/Offre Financière : Lettre de soumission -Le Bordereau des prix unitaires(BPU) - Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) - la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois mois (3 mois) + Le délais de préparation des offres à partir du dernier délai du préparation des offres.dant le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prolongé systématiquement d'un mois supplémentaire. Le délai de préparation des offres est fixé à vingt deux (22) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

L'ouverture des plis se fera le jour de dépôt des offres à 14 H 30 mn ,les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis de l'article 70 du décret présidentiel n° 15/247 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, qui se tiendra à la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El-Oued cité du 19 mars.

Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis sera prolongée jusqu' au jour ouvrable suivant.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

05:55 : Petits secrets entre voisins  
06:25 : TFou  
08:25 : Météo  
08:30 : Télleshopping  
09:20 : Météo  
09:25 : Petits secrets entre voisins  
09:55 : Petits secrets entre voisins  
10:25 : Petits secrets entre voisins  
10:55 : Petits secrets en famille  
11:20 : Petits secrets en famille  
11:55 : Petits plats en équilibre  
12:00 : Les douze coups de midi  
12:50 : L'affiche du jour  
13:00 : Journal  
13:35 : Petits plats en équilibre  
13:45 : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:15 : Insoupçonnable  
17:00 : L'addition, s'il vous plaît  
18:00 : Bienvenue chez nous  
19:00 : Money Drop  
19:55 : Météo  
20:00 : Journal  
20:35 : Météo  
20:40 : Météo des neiges  
20:45 : C'est Canteloup  
20:55 : Section de recherches  
21:55 : Section de recherches  
22:55 : Section de recherches  
23:55 : Section de recherches

**2**

06:00 : Les Z'amours  
06:25 : Point route  
06:30 : Journal  
06:35 : Télématin  
06:57 : Météo 2  
07:00 : Journal  
07:10 : Télématin (suite)  
08:00 : Journal  
08:10 : Télématin (suite)  
09:25 : Dans quelle éta-gère  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
10:00 : C'est au programme  
10:50 : Météo outremer  
10:55 : Motus  
11:25 : Les Z'amours  
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 : Météo 2  
13:00 : Journal  
13:50 : Météo 2  
13:51 : Consomag  
14:00 : Toute une histoire  
15:05 : L'histoire continue  
15:40 : Comment ça va bien !  
16:20 : Comment ça va bien !  
17:10 : Dans la peau d'un chef  
18:05 : Joker  
18:45 : N'oubliez pas les paroles  
19:20 : N'oubliez pas les paroles  
19:50 : Météo 2  
20:00 : Journal  
20:40 : Parents mode d'emploi  
20:41 : Parents mode d'emploi  
20:45 : Image du jour  
20:46 : Alcaline l'instant  
20:50 : Météo 2  
20:53 : Météo des neiges  
20:54 : Elles ont toutes une histoire  
20:55 : Envoyé spécial  
22:40 : Complément d'enquête  
23:50 : Dans quelle éta-gère  
23:51 : Météo outremer  
23:55 : Casse-noisette

**3**

06:00 : EuroNews  
06:30 : Garfield & Cie  
06:42 : Garfield & Cie  
06:54 : Garfield & Cie  
07:05 : Garfield & Cie  
07:22 : Boule et Bill  
07:34 : Boule et Bill  
07:51 : Ninjago

08:18 : Ninjago  
08:40 : Peanuts  
08:42 : Les défis d'Alfridge  
08:50 : Dans votre région  
09:50 : Dans votre région  
10:45 : Consomag  
10:50 : Midi en France  
11:50 : Météo  
12:00 : 12/13 : Journal régional  
12:25 : 12/13 : Journal national  
12:55 : Météo à la carte  
13:45 : Elles ont toutes une histoire  
13:50 : Un cas pour deux  
15:00 Sport : Cyclisme  
16:55 : Harry  
17:30 : Slam  
18:10 : Questions pour un champion  
19:00 : 19/20 : Journal régional  
19:18 : 19/20 : Edition locale  
19:30 : 19/20 : Journal national  
19:58 : Météo  
20:00 : Tout le sport  
20:20 : Météo régionale  
20:25 : Plus belle la vie  
20:55 : Le coeur des hommes  
22:40 : Météo  
22:45 : Grand Soir 3  
23:20 : Justice pour le petit Bard

**CANAL+**

05:15 : Hockey sur glace  
06:50 : Le JT du Grand Journal  
07:15 : Le grand journal  
08:05 : Les Simpson  
08:25 : Thomas Ngijol 2  
10:10 : Histoire extraordinaire d'une naissance presque ordinaire  
10:25 : Man on the Chair  
10:35 : Cendrillon  
12:15 : Parks and Recreation  
12:40 : Connasse  
12:45 : La nouvelle édition  
14:05 : Carte blanche  
14:07 : Pourquoi j'ai pas mangé mon père  
15:45 : Avengers : l'ère d'Ultron  
18:02 : L'éclipse  
18:05 : Parks and Recreation  
18:30 : Album de la semaine  
18:36 : Connasse  
18:41 : Carte blanche  
18:45 : Le JT du Grand Journal  
19:10 : Le grand journal  
20:10 : Le petit journal  
20:50 : Les Guignols  
21:00 : Diversion  
22:40 : Dark Places

**M**

06:00 : M6 Music  
07:15 : Matt et les monstres  
07:25 : La maison de Mickey  
07:50 : Docteur La Peluche  
08:10 : K3  
08:20 : Alvinn !!! et les Chipmunks  
08:35 : Les p'tits cuistots  
08:40 : Les p'tits cuistots  
09:00 : M6 boutique  
10:10 : Devious Maids  
11:00 : Devious Maids  
11:45 : Devious Maids  
12:40 : Météo  
12:45 : Le 12.45  
13:10 : Scènes de ménages  
13:38 : Astuces de chef  
13:40 : Météo  
13:45 : Les dommages du passé  
15:45 : Une taille de reine  
17:25 : Les rois du shopping  
18:40 : Chasseurs d'appart'  
19:40 : Météo  
19:45 : Le 19.45  
20:10 : Scènes de ménages  
20:55 : X-Files  
21:45 : X-Files  
22:40 : X-Files  
23:30 : X-Files

## La sélection

**TF1**

20h55

## Section de recherches



saison 10 épisode 10 Une fête est organisée en l'honneur de Noé qui vient de remporter une régate de voile. Son ami Gabriel, qui n'a aucune nouvelle de sa mère, Juliette, navigatrice disparue depuis trois mois, boit en solitaire. Au cours de la soirée, le corps de Juliette est découvert dans le congélateur du cellier. L'enquête sur ces deux familles très liées commence pour le capitaine Bernier et son équipe.

**2**

20h55

## Envoyé spécial



Envoyé spécial Terrorisme : le prix de la souffrance. Depuis 1986, un fonds de garantie est chargé d'indemniser les victimes du terrorisme. Il est financé par la solidarité nationale, une contribution de 4,30 euros sur les contrats d'assurance de tous les Français. Aujourd'hui, cet organisme gère les dossiers des centaines de victimes des attentats du 7 janvier et du 13 novembre 2015, à Paris. Il doit notamment estimer le prix d'une vie brisée par le terrorisme. Depuis l'assassinat de son mari dans l'attentat contre la rédaction de « Charlie Hebdo », Gala Renaud se retrouve seule pour éléver sa fille de 11 ans. Thierry Dol, quant à lui, peine à se reconstruire après avoir passé trois ans aux mains d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) dans des conditions extrêmes. Avec d'autres victimes, ils racontent leur combat pour obtenir une juste réparation.

**3**

20h50

## Le cœur des hommes



Le cœur des hommes Quatre amis, Antoine, Alex, Manu et Jeff, la quarantaine, ont réussi leur vie. Alex et Jeff ont lancé un mensuel sportif, Manu est un heureux commerçant, et Antoine, professeur, adore son métier. Mais, coup sur coup, Manu perd son père, Antoine découvre que sa femme le trompe et Jeff apprend que sa fille veut se marier. Alex, lui, a de plus en plus de mal àかける sa femme qu'il multiplie les relations extra-conjugales.

**CANAL+**

20h55

## Homeland



saison 5 épisode 11 Carrie et Saul se rendent à l'hôpital au chevet de Quinn qui est plongé dans le coma. Ils s'entre tiennent avec le médecin en charge sur la possibilité de le réveiller pour l'interroger. Allison est contactée par Erna Richter, qui travaille aux affaires étrangères allemandes. Elle lui confie une ultime mission pour les Russes : empêcher les services secrets américains de déjouer l'attentat qui doit avoir lieu à la gare centrale de Berlin.

**M**

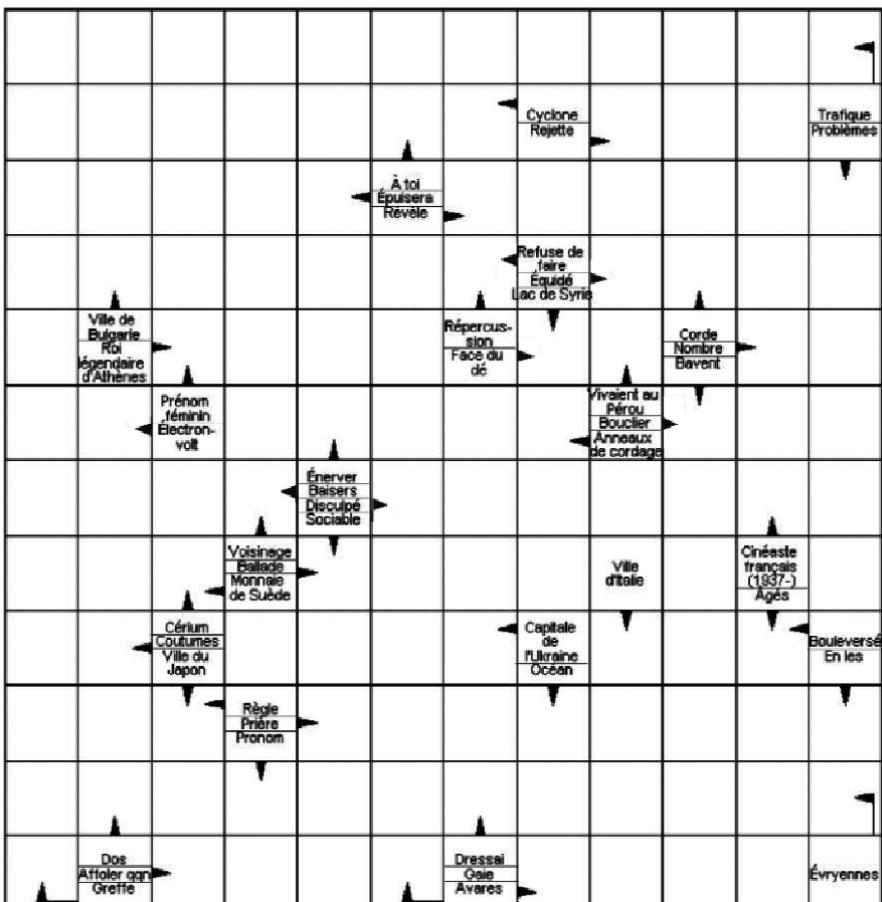
20h55

## X-Files



saison 10 épisode 5 Au Texas, deux hommes se font exploser dans une galerie d'art. L'un survit. Il se trouve dans le coma. Mulder et Scully sont contactés par les agents Miller et Einstein pour enquêter sur ce cas. Ils pensent qu'on peut encore communiquer avec le survivant. Ils se rendent au Texas pour tenter une expérience sur l'esprit du terroriste.

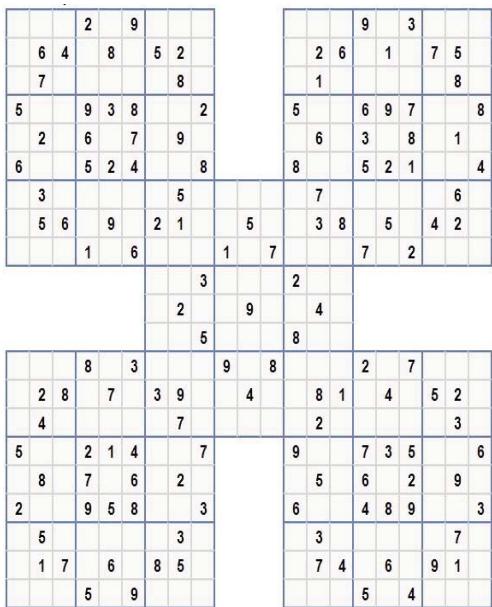
## Mots fléchés n°1237



## Samouraï-Sudoku n°1237

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°1237

## ► Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

## ► Verticalement:

1. Amissoit
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosses mouches - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Citations

*Qui ne peut supporter ou n'a pas réponse à la critique n'a pas la maîtrise de son pouvoir.*



\* Pierre Boisjoli

## C'est arrivé un 10 mars

- 1444 : bataille de Varna.
- 1567 : bataille de Saint-Denis.
- 1630 : journée des Dupes.
- 1808 : bataille de Burgos.
- 1859 : traité de Zurich.
- 1928 : intronisation de l'empereur du Japon Hirohito.
- 1937 : institution de l'Estado Novo au Brésil.
- 1952 : démission du secrétaire général de l'ONU, Trygve Lie.

## Célébration :

- Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement.
- Argentine : Dia de la Tradición (Jour de la tradition) célébrant la naissance de José Hernández.
- Bolivie : Fête de Potosí.
- Brésil : Jour du blé.
- États-Unis : United States Marine Corps birthday ball (Bal anniversaire du Corps des Marines américain).
- France : Westhoek français : Fête de la saint-Martin
- Indonésie : Hari Pahlawan (en) (Jour des héros).
- Lettonie : Mārtiņi (Saint-Martin) qui marque le début de l'hiver et la fin de la saison laborieuse.
- Panama : Primer Grito de Independencia en la Villa de Los Santos (Le premier appel pour l'indépendance de la ville de Los

# Mohamed Allek, une légende du handisport algérien, s'en va

Mohamed Allek, une légende du handisport algérien, s'est éteint dans la nuit de lundi à mardi à son domicile à Alger, à l'âge de 42 ans des suites d'une longue maladie, laissant derrière lui une belle carrière sportive.

Pionnier du handisport algérien, premier médaillé paralympique et mondial africaine et arabe, Allek est et restera peut-être à jamais l'athlète le plus titré du handisport algérien.

Il rejoignit sa demeure éternelle en laissant derrière lui une soixantaine de médailles, toutes compétitions confondues, dont plusieurs records du monde du 100, 200 et 400 m qui ont duré pendant une dizaine d'années. Cette moisson de titres a fait pâlir d'envie bien des athlètes.

Après un éloquent parcours sportif, achevé aux Jeux Paralympiques (JP) de Pékin en 2008, Mohamed Allek a décidé d'entamer une carrière d'entraîneur et rester ainsi au service du handisport qui lui a ouvert les portes de la gloire.

L'année d'après, le natif du village d'Agouni Guehrane à Tizi Ouzou est désigné entraîneur national-adjoint, chargé des sprinters.

Son safari avec le handisport a débuté à l'IR Hussein Dey, avant d'opter, quelques années plus tard, pour l'ASPTT Alger puis pour le MC Alger (aujourd'hui Groupement sportif des Pétroliers) avec lequel il réalisa un parcours des plus impressionnantes, tant au niveau national qu'international.

En 1994, Mohamed Allek,

surnommé la «gazelle algérienne», franchira le Rubicon international avec aisance. Il réussira à ouvrir, à deux battants, les portes de la renommée mondiale, grâce à un tempérament pugnace et une rigueur à toute épreuve. Ef-flanqué comme un levier, 1,75 m pour une quarantaine de kilos, il a préparé, à coup d'entrainements assidus, son ascension vers le Gotha mondial.

## Berlin sonne le début de la renommée mondiale d'Allek

A l'occasion de son premier championnat du monde à Berlin (Allemagne), Allek signera ses premiers pas au plus haut niveau (deux médailles dont une en or). «Ces titres sont les plus chers dans ma carrière», avait lâché à son vivant le défunt, un génie des courses de fond de sa génération.

Depuis, Mohamed Allek a accumulé titres, records et distinctions. «J'ai été très ambitieux durant toute ma carrière et je voulais être un exemple pour mes coéquipiers de ma génération et les nouveaux internationaux qui ont pris le flambeau. Je pense que j'ai réussi quelque part, malgré le manque de moyens à l'époque», répétait-il, à chaque entretien accordé à la presse.

En 1996 à Atlanta (Etats-Unis), Allek remporta ses premiers titres paralympiques (100 et 200 m), avant de confirmer à ceux de Sydney (Australie) en 2000 (ou aux 100, 200 et 400 m) puis récolter le bronze en 2004 à Athènes (Grèce). La 5e participation paralympique à Pékin (Chine) en 2008, a été la dernière d'Allek dans une riche carrière sportive.

«C'est à Pékin que j'ai senti que j'ai perdu de ma verve et j'ai décidé de mettre un terme à mon parcours international. L'athlétisme handisport, comme celui chez les valides, exige de l'athlète une lucidité et une forme physique au summum, chose que j'ai perdue avec les blessures et le temps», avait expliqué le champion algérien.

Un des moments forts dans sa carrière était, sans conteste, la médaille d'honneur (Al Athir) qu'il avait reçue des mains du président de la République Abdelaziz Bouteflika en 2000, au stade du 5-Juillet, en marge de la finale de la



coupe d'Algérie de football entre le WA Tlemcen et le CR Béni Thour.

«La médaille d'honneur que le chef de l'Etat avait remise à Mohamed, sous les ovations de milliers de supporters en reconnaissance à ses consécérations, notamment les trois médailles d'or des Paralympiques de Sydney, restera un des meilleurs moments de la carrière de l'athlète», se remémore son père Slimane Allek, en pleurs après la perte de son enfant.

Mohamed Allek a de quoi être fier : sa performance de Sydney n'a pas été égalée à ce jour et restera gravée, à tout jamais, dans les annales du handisport algérien et africain.

## JUDO/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2016- ALGÉRIE

### Programme de préparation chargé pour les dames

La sélection algérienne seniors dames de judo aura un programme de préparation chargé au cours des prochaines semaines, en vue des Championnats d'Afrique de Tunis (Tunisie) et des Jeux Olympiques de Rio (Brésil), a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

«Entre les regroupements, les stages de préparation et les tournois internationaux dans lesquels elles seront bientôt engagées, les seniors dames n'auront pratiquement aucun moment de répit au cours des prochaines semaines», a indiqué à l'APS le Directeur technique national (DTN), Samir Sebaâ.

Neuf (9) athlètes sont concernées par ce parcours du combattant, en l'occurrence : Saïdi Sabrina (-48 kg), Mertem Moussa (-52 kg), Dhaizia Haddad (-52 kg), Ratiba Tariket (-57 kg), Imène Agouar (-63 kg), Souad Belakbel (-63 kg), Amina Belkadi (-70 kg), Kaouther Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg).

«Les filles sont actuellement en regroupement à Alger pour préparer l'Open africain de Casablanca, prévu du 11 au 14 mars courant au Maroc» a commencé par détailler le DTN.

A leur retour du Maroc, les judokas algériennes bénéficieront d'un jour de repos avant d'entrer à nouveau en regroupement à Soudan, du 16 au 20 mars, date de leur départ au Nord-Pas-de-Calais (France) pour effectuer un autre stage de préparation, du 20 au 24 mars.

La sélection algérienne sera de retour à Alger dès la fin de ce stage et elle entrera aussi-tôt en regroupement à Alger, en attendant son départ à Tunis (Tunisie) en prévision des Championnats d'Afrique, et qui se fera «probablement le 4 ou le 5 avril» a encore révélé Sebaâ. La même source a conclu en affirmant que «la DTN s'est appliquée à assurer la meilleure préparation possible à ses athlètes, pour augmenter leurs chances de décrocher un maximum de médailles en Tunisie».

## TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL «JUNIORS»

### Ibbou se maintient à la 23<sup>e</sup> place (ITF)

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, bien que sans compétition depuis presque un mois à cause d'une blessure à un genou, s'est maintenue pour la 4<sup>e</sup> semaine consécutive à la 23<sup>e</sup> place mondiale, selon le nouveau classement de la catégorie «juniors», publié par la Fédération internationale de tennis (ITF).

Cette 23<sup>e</sup> place mondiale représente le meilleur classement jamais atteint par l'Algérienne de 17 ans, depuis l'entame de sa formidable épopee en avril 2015.

La sociétaire de l'Académie de

Valence (Espagne), occupait en effet la 152<sup>e</sup> place mondiale au début de la saison 2015. Mais son sacre continental au mois d'avril de la même année en Egypte, l'avait directement propulsée dans le Top 50.

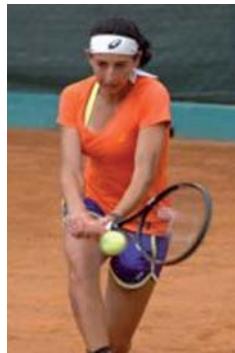
Un classement qu'Ibbou n'a cessé d'améliorer pendant les mois qui ont suivi, jusqu'à atteindre cette 23<sup>e</sup> place mondiale, où elle vient de se maintenir pour la 4<sup>e</sup> semaine de rang.

La championne d'Afrique 2015 aurait pu espérer beaucoup mieux que cette 23<sup>e</sup> place, si elle avait

réussi à défendre avec succès son titre continental au début du mois de février, en Tunisie, car cette performance l'aurait directement propulsée dans le Top 10 mondial de la catégorie. Mais une blessure à un genou l'a contrainte à abandonner en demi-finale, ce qui a fini par lui coûter un nombre considérable de points. La jeune Algérienne, contrainte de déclarer forfait même en «double» à cause de cette blessure, n'a récolté en effet qu'un nombre limité de points, ayant tout juste suffit à lui faire gagner une place dans le nouveau

classement mondial, passant de la 24<sup>e</sup> à la 23<sup>e</sup> place. Le classement mondial «juniors» est toujours dominé par la Biélorusse Vera Lapko, suivie de l'Hongroise Dalma Galfi (2e) et la Russe Anna Kalinskaya (3e). Les seuls changements notables dans le nouveau classement mondial de l'ITF, la chute vertigineuse de l'indienne Paranjala Yadapalli, désormais 24<sup>e</sup>, après avoir perdu 8 places, au moment où la Tchèque Lucie Kankova en a gagné 9, se hissant par la même occasion à la 22<sup>e</sup> place.

APS



## Sudoku N°1236

1	4	2	3	6	7	8	9	5
9	8	6	4	1	5	3	7	2
6	7	3	9	2	8	1	6	4
4	6	5	8	7	9	2	3	1
2	9	7	1	5	3	6	4	8
3	1	8	6	4	2	7	5	9
8	2	9	5	3	6	4	1	7
6	5	4	7	8	1	9	2	3
7	3	1	2	9	4	6	8	5

4	3	8	1	6	5	2	9	7
6	1	2	9	3	7	4	8	5
9	5	7	2	4	8	6	1	3
8	2	5	7	1	3	9	4	6
3	6	9	4	5	2	1	7	8
7	4	1	6	8	9	3	5	2
8	4	2	6	7	5	3	1	9
3	5	9	1	4	8	6	2	7
7	6	1	3	2	9	8	4	5

9	5	8	2	3	1	6	7	4
6	2	3	4	7	8	1	9	6
1	4	7	9	6	5	2	3	8
4	1	6	5	9	2	3	8	7
2	7	9	8	4	3	5	1	6
8	3	5	6	1	7	4	2	9
3	6	2	7	8	4	9	5	1
7	9	1	3	5	6	8	4	2
5	8	4	1	2	9	7	6	3

## Solution

### Mots Croisés N°1236

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVOUR  
TYR■MAIE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

### Mots Fléchés N°1236

LARMOIEMENTS  
ORAISSON■NOE■  
UTILE■SOEURS  
FURENT■BRERA  
OSE■TEC■VRAI  
Q■NS■NENE■IN  
ULTIMES■SENT  
EU■REBUS■RE  
RESSERRES■OS  
ISE■REEL■BI■  
E■TOUS■OSONS  
■CHUT■ENRAGE

## COUPES AFRICAINES : Départ aujourd'hui du MOB et du CSC vers Tunis et Abuja

Le MO Béjaïa et le CS Constantine s'envolera aujourd'hui, respectivement en direction de Tunis via Alger et vers Abuja afin de disputer leur match de ligue des champions et de Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Said Ben

Ainsi, le MO Béjaïa, s'envolera aujourd'hui vers 16 heures pour Tunis à bord d'un vol régulier après avoir songé auparavant à faire le déplacement par un vol spécial à l'occasion du match face au Club africain, samedi prochain dans le cadre du deuxième tour aller de la Ligue des champions d'Afrique.

La délégation bénjouïe se compose de 26 membres dont le président du CSA, Arab Ben-nai.

Le MOB, qui s'est qualifié lors du tour précédent aux dépens des Ghanéens de l'Aschanti Gold (3-2 sur les deux matches), participe pour la première fois de son histoire à une compétition africaine.

Les joueurs du coach Abdelaâd Amrani restent sur une victoire en déplacement en championnat national face au CR Belouizdad qui les a propulsés à la deuxième place.



Quant à leur adversaire de samedi prochain, le Club Africain, il traverse actuellement une situation difficile.

D'ailleurs, le championnat de Tunisie, 10e au classement de son championnat, s'est incliné à domicile face au leader l'Etoile du Sahel (2-1), dimanche dans le cadre de la 19e journée.

"Certes, notre adversaire a perdu beaucoup de sa verve cette saison, mais la compétition africaine est une autre paire de manches. Il va certainement jeter toutes ses forces en Ligue des champions pour sauver sa saison. Nous sommes

d'avertis", a encore dit le responsable bénjouï. Amrani reconnaît que « Le Club Africain est un adversaire coriace. Ses joueurs ont une grande expérience et c'est donc à nous d'être vigilants pour réaliser une belle prestation. »

De son côté, le CS Constantine, devait s'enferrer vers Alger hier soir vers 19 heures, au moment où on mettait sous presse. Le CSC doit renconter samedi prochain le club nigérian le Nasarawa à Abuja dans le cadre du match aller de la Coupe de la CAF. La délégation constantin-

noise restera à Alger jusqu'à zheures du matin où les joueurs du coach Gomes devraient s'enferrer par la suite en direction d'Istanbul (Turquie). Et c'est aujourd'hui vers 17h25 que la délégation du CSC s'enferra enfin directement en direction du Nigeria. Pour le coach Gomez « On ira au Nigeria pour réaliser un bon résultat. On fera tout pour atteindre notre objectif pour un bon résultat afin d'aborder le match retour avec assurance et confiance », a conclu le coach du CS Constantine.

S.B.

## LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR/ALLER)/ETOILE DU CONGO-ES SÉTIF

### Djabou dispensé du voyage à Brazzaville

Le milieu de terrain offensif de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Abdelmoumen Djabou a été dispensé du match aller du 2e tour de la Ligue des champions d'Afrique prévu dimanche prochain à Brazzaville face à l'Etoile du Congo, a appris l'APS hier auprès de la direction.

"Djabou est encore à court sur le plan physique, le staff technique a décidé de le ménager à l'occasion de cette rencontre", a affirmé à l'APS le président du conseil d'administration du club Azzedine Arab.

Touché au genou en mai 2015

alors qu'il portait les couleurs du Club Africain (Ligue 1/Tunisie) Djabou a dû passer sur le billard en raison d'une méchante blessure au genou. Il a repris la compétition en février dernier.

L'ES Sétif effectue ce mercredi le déplacement à Brazzaville, via Casablanca (Maroc), avec un moral à plat suite au deuxième revers de rang concédé mardi à Blida face à l'USMB (2-1) dans le cadre de la 22e journée du championnat.

Les Sétifiens ont été éliminés vendredi dernier en 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie par l'USM

Bel-Abbès (3-1). La seconde manche face aux Congolais se jouera le samedi 19 mars au stade de 8-Mai 1945 à partir de 18h00.

La deuxième équipe algérienne engagée dans cette épreuve, le MO Béjaïa affrontera les Tunisiens du Club Africain avec un match aller prévu à Tunis le samedi 12 mars (17h00), alors que la manche retour se jouera au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa le dimanche 20 mars à 18h00.

Le 3e tour, avant la phase de poules, est prévu en avril prochain (aller : 8, 9, 10 / retour : 19, 20).

## COUPE DE LA CAF (2E TOUR/ALLER) NASARAWA-CS CONSTANTINE

### Zeghdoud "appréhende" le voyage d'Abuja

L'entraîneur-adjoint du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) Mounir Zeghdoud n'a pas caché hier ses appréhensions, à la veille du déplacement de son équipe à Abuja pour affronter dimanche prochain les Nigérians de Nasarawa en match aller du 2e tour de la Coupe de la Confédération (CAF).

"Nous allons effectuer le voyage au Nigeria avec l'intention de repartir avec un bon résultat, en dépit des nombreuses déféctions auxquelles on doit faire face. Notre mission sera délicate d'autant que le match va se jouer dans des

conditions difficiles, nous devons gérer à notre manière cette première manche", a affirmé à l'APS le n°2 du staff technique des "Sétifiens". Les coéquipiers de Zinedine Mekkaoui s'enverront dans la nuit de mercredi à jeudi, à 2h00 du matin à destination d'Istanbul (Turquie) avant de rallier un peu plus tard dans la journée Abuja. Exemple du tour préliminaire, le CSC a hérité des Nigérians de Nasarawa qui ont passé l'écueil des Sénégalais de Génération Foot (aller 2-1, retour 0-0). "Pas moins de sept joueurs vont manquer à l'appel, il s'agit

de Mellouli et Cherfa non qualifiés, alors que Remache, Aksas, Anane, Bellakhdar et Meghni souffrent de diverses blessures", a ajouté Zeghdoud. Le CSC, qui reste sur une défaite concédée samedi dernier à Alger face à l'USM Harrach (1-0), jouera le match retour entre le 18 et le 20 mars au stade Chahid-Hamaoui. L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le MC Oran, affrontera les Ivoiriens du SC Gagnoa. Le match aller se jouera samedi prochain à Oran, alors que la manche retour est fixée au samedi 19 mars à Abidjan.

## La FAF et le CNMS signent un contrat de partenariat

La Fédération algérienne de football (FAF) a signé un contrat de partenariat avec le Centre national de la médecine du Sport (CNMS), indique l'instance footballistique sur son site officiel. Ce contrat a été paraphé mardi par le président de la FAF Mohamed Raouraoua et le directeur général du CNMS, Boulenouar Messaoud lors d'une cérémonie organisée au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa, précise la même source. Ce partenariat consiste en "la prise en charge médico-sportive, biologique, bucco-dentaire et cardiologique des joueurs évoluant dans les différents championnats et les équipes nationales". La FAF est lié également par d'autres contrats du genre avec le Centre hospitalier universitaire de Hussein-Dey (Alger), ainsi que le Centre Aspitar de Qatar.

## JO-2016/ALGÉRIE Berraf : «Nous tablons sur une représentation honorable sur tous les plans»

L'Algérie table sur une "représentation honorable" tant sur le plan "sportif que moral", lors des Jeux Olympiques (JO-2016) à Rio de Janeiro (Brésil), a indiqué hier à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. "Selon les pronostics avancés par les Fédérations, on table sur cinq médailles. En dehors du volet technique, notre délégation doit avoir un comportement digne et exemplaire qui reflète la réputation de notre pays", a déclaré Berraf. "Aucun impair ne sera toléré. Tous les membres de la délégation doivent faire preuve de discipline et de bonne conduite. L'image de marque de l'Algérie sera ainsi préservée", a-t-il ajouté. Invité du Forum du quotidien national *El Moudjahid*, le patron du COA, a fait savoir d'autre part que le coût global de préparation et de participation aux joutes de Rio avoisinerait les 340 millions DA, précisant que l'objectif est d'être présent au Brésil avec 70 athlètes dans "au moins" 14 disciplines. "Quarante-six (46) sportifs (en comptant l'équipe de football, ndlr) ont composté jusqu'à leurs billets pour les JO-2016. Nous sommes en course pour d'autres places notamment en boxe, judo et autres disciplines. Pour les sports collectifs, pourquoi pas une belle surprise de l'équipe masculine ou féminine de volley-ball lors des tournois qualificatifs", a-t-il dit. Par ailleurs, Berraf a révélé que la délégation algérienne sera habillée par "Célio" (tenue de parade) et l'équipementier sportif chinois "Peak". La plus grande délégation sportive algérienne aux JO remonte à 2004 à Athènes avec 61 athlètes qualifiés, tandis que leur nombre n'a pas dépassé le 38 lors de la dernière édition en 2012 à Londres. D'autre part, Berraf a souligné qu'un "plan stratégique de développement de l'élite sportive" est en train de se mettre en place. "Nous œuvrons pour que l'Algérie soit la première nation sportive africaine en Jeunes à l'horizon 2018, année de l'organisation des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) par notre pays", a dit le président du COA. Dans le cadre de l'organisation des JAJ-2018, l'Algérie bénéficiera d'un apport de deux millions de dollars de la part du Comité international olympique (COI), a encore précisé Berraf.

## Article 6 du décret exécutif 15-74 : "Le texte doit être réadapté"

L'article 6 du décret exécutif 15-74 du 16 février 2015 relatif aux indemnités des athlètes qui fait l'objet de contestation des clubs amateurs, "doit être réadapté", a jugé hier à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. Les clubs des championnats nationaux de basket-ball, de volley-ball et de handball contestent cet article, applicable depuis le mois de février dernier, en raison des sanctions pénales qu'il prévoit contre tout responsable de club qui verserait des indemnités à un athlète. "Nous avons toujours été associés aux décisions prises par les pouvoirs publics. La loi n'est pas rigide et peut bien s'adapter aux réalités du terrain. L'article 6 devrait être réadapté en prenant en considération les spécificités du sport algérien", a souligné Berraf dans son intervention au Forum du quotidien national *El Moudjahid*. "Même amateur, un athlète s'entraîne 4 heures, parfois 5, par jour. Il n'a pas le temps d'exercer une autre activité lui permettant de subvenir aux besoins de sa famille. Je trouve logique de lui réservé une indemnité", a-t-il poursuivi. Le premier responsable du COA a saisi cette occasion pour appeler les clubs à "plus de sagesse et de sévérité" car, selon lui, l'arrêt de la compétition ne servirait à rien", quelques jours après le boycott des volleyeurs des matchs du championnat d'Algérie. Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali avait suggéré dimanche dernier, comme "mesure d'urgence", de retarder la mise en œuvre de l'application du contenu de l'article en question, rappelle-t-on. Par ailleurs, Berraf a fustigé les dirigeants élus qui "gaspillent les deniers publics", au lieu d'être animés d'un esprit de bénévolat qui a toujours régné dans le sport. Il a, en outre, rappelé que le cumul de fonctions n'était pas toléré par la loi, notamment s'il s'agit d'avoir des avantages. "Une mission de responsabilité ne peut pas être associée à une fonction rémunérée, technique ou autre. Dans ce cadre-là, les textes seront appliqués à la lettre", a averti le président du COA. APS

LIGUE 2 MOBILIS (23<sup>e</sup> J)**L'O Médéa pour reprendre seul les commandes**

L'Olympique de Médéa, actuel co-leader de la Ligue 2 Mobilis de football avec le CA Batna, pourrait s'emparer seul de la tête du classement en cas de victoire contre la JSM Béjaïa, vendredi pour le compte de la 23<sup>e</sup> journée, au moment où son principal concurrent pour le leadership, le CAB, se rendra chez l'OM Arzew qui lutte pour le maintien.



L'OM, qui reste sur une défaite amère chez le CAB (2-0) au cours de la précédente journée, devrait profiter, en effet, des nombreuses conditions favorables que lui procurera cette 23<sup>e</sup> journée pour renouer avec la victoire et éventuellement, s'emparer seul de la première place. Outre l'avantage du terrain et le soutien du public, l'OM aura,

en effet, pour adversaire une équipe de Béjaïa en très mauvaise posture, qui reste sur une série noire de 7 matches sans victoire.

Autre avantage pour l'OM, le difficile déplacement de son concurrent direct le CAB chez l'OM Arzew, qui reste sur une brillante victoire (2-1) en déplacement contre la JSMB et qui

cherchera probablement à profiter de l'avantage du terrain pour enchaîner un 2e succès de rang et s'éloigner ainsi un peu plus de la zone de turbulences.

L'USM Bel-Abbès (3e) qui a laissé filer une excellente occasion de prendre seul le fauteuil de leader après le nul concédé face au CA Bordj Bou Arréridj (1-1) mardi en clôture de la 22<sup>e</sup> journée, se rendra samedi à Hadjout pour affronter la lanterne rouge à huis clos. Une aubaine pour les hommes de Benyelles de renouer avec la victoire.

Les autres duels de cette 23<sup>e</sup> journée, notamment, MC El Eulma - JSM Skikda, MC Saïda - ASO Chlef et Paradou AC - US Chaouia s'annoncent assez équilibrés, entre clubs de milieu de tableau, dont les niveaux se valent.

Les matches de l'AS Khroub (14e) et du CRB Aïn Fekroun (15e) s'annoncent comme les plus

difficiles, car appelés à se déplacer respectivement chez le CA Bordj Bou Arréridj (7e) et l'Amel Boussaâda (13e), où il leur sera probablement difficile de récolter des points.

**PROGRAMME DE LA 23<sup>e</sup> JOURNÉE**

**Demain, à 15h00 :**

**A Oran (Stade Bouakeul) :**

OM Arzew - CA Batna

**A Médéa (Stade Imam Lyès) :**

O.Médéa - JSM Béjaïa

**A Saïda (Stade Bracci) :**

MC Saïda - ASO Chlef

**A B.A. (20-Août 1955) :**

CABB.Arréridj - AS Khroub

**A Alger (20-Août 1955) :**

Paradou AC - US Chaouia

**A Boussaâda (Stade Abdellatif Mokhtar) :**

A.Boussaâda - CRB A.Fekroun

**A El Eulma (Stade M.Zougar) :**

MC El Eulma - JSM Skikda

**PROGRAMME  
Championnat d'Algérie amateur  
21<sup>e</sup> journée**

(GR. CENTRE)

**Samedi à 15h00:**

IB K.E.Khechna - NARB Réghaïa  
US O.Amizour - WA Boufarik  
WR M'Sila - JS Haï El Djabal  
JSM Chéraga - MC Mekhadma  
RC Kouba - IB Lakhdaria  
JSD Jijel - USF Bordj Bou Arréridj  
CR Béni Thour - USM Chéraga  
RC Boumerdès - CRB Dar El Beïda

**Classement :**

	Pts J
1). NARB Réghaïa	35 20
2). CR Béni-Thour	31 20
-). MC Mekhadma	31 20
4). USFBB Arréridj	30 20
5). IB Khemis El-Khechna	29 20
-). WA Boufarik	29 20
7). US Oued Amizour	28 20
-). JSD Jijel	28 20
9). RC Boumerdès	27 20
10). USM Cheraga	26 20
-). IB Lakhdaria	26 20
12). WR M'Sila	25 20
13). CRB Dar El Beïda	22 20
-). JS Haï El Djabal	22 20
15). RC Kouba	21 20
16). JSM Cheraga	20 20

(GR. EST)

**Demain(15h00) :**

US Tébessa - CR Village-Moussa  
US Biskra - E. Collo  
AB Merouana - HAMRA Annaba  
USM Aïn Beïda - NRB Touggourt  
MO Constantine - NC Magra  
USM Annaba - MSP Batna (H.C.)

**Samedi(15h00) :**

AS Ain M'lila - HB Chelghoum Laïd  
USM Khencela - ES Guelma

**Classement :**

	Pts J
1). O. Médéa	41 2 2
-). CA Batna	41 2 2
3). USM Bel-Abbès	40 2 2
4). ASO Chlef	33 2 2
5). Paradou AC	32 2 2
6). JSM Skikda	30 2 2
7). CABB Arréridj	29 2 2
8). JSM Béjaïa	28 2 2
-). MC Saïda	28 2 2
-). US Chaouia	28 2 2
11). MC El Eulma	26 2 2
-). OM Arzew	26 2 2
13). A. Boussaâda	24 2 2
-). AS Khroub	24 2 2
15). CRB Aïn Fekroun	23 2 2
16). USMM Hadjout	18 2 2

(GR. OUEST)

**Demain(15h00) :**

ASB Maghnia - JSM Tiaret (H.C)  
CRB Sendjias - US Remchi

**Samedi (15h00) :**

IS Tighennif - ESM Koléa (H.C)  
MB Hassasna - GC Mascara  
SA Mohammadia - WA Mostaganem  
WA Tlemcen - SKAF Khemis  
CRB Ben Badis - SCM Oran  
ES Mostaganem - RCB Oued Rhiou

**Classement: Pts J**

1..RCB Oued Rhiou	39 20
2..CRB Ben Badis	38 20
3..GC Mascara	36 20
4..ESM Koléa	32 19
5..ASB Maghnia	30 18
6..WA Mostaganem	27 20
-..SCM Oran	27 20
8..ES Mostaganem	26 19
-..SA Mohammadia	26 20
10.US Remchi	25 19
11.WA Tlemcen	22 20
12.JSM Tiaret	21 20
-..SKAF Khemis	21 20
-..MB Hassasna	21 20
15.CRB Sendjias	18 20
16.IS Tighennif	15 20

APS

**PROGRAME DES RENCONTRES****Championnat d'Algérie inter-régions (20<sup>e</sup> journée)**

(GR. CENTRE-OUEST)

(GR. OUEST)

(GR. CENTRE-EST)

(GR. EST)

**Demainà 15h00 :**  
IRBS - MB H.Messaoud  
Hydra AC - CRB Boukadir  
IRB Laghouat - ORB O. Fodda  
ESBD - WABT (Huis clos)  
MB Rousset - FCB Frenda  
CRB Aïn Ousséra - SC Aïn Defla  
USBT - IRB Aïn Hadjar  
ARB Ghriß - MC B Oued Sly

**Demain 15h :**  
JSS-USMT  
CRT-MBSC  
CRBH-CCS  
HBEB-CRBS  
JSEA-ZSAT  
ESA-USMO  
NRBB-IRBM  
Exempt : IRBEK

**Demain(15h00) :**  
IRB Berhoum - CA Kouba  
JS Azazga - CRB Ouled Djellal  
NRB Ouled Derradj - WA Rouiba  
USM Sétif - ES Berrouaghia  
US Béni Douala - AT H.Messaoud  
FC B.El Arch - ES B.Akoun (H.C)  
**Samedi(15h00) :**  
CRB Aïn Djasser - OM Ruisseau  
NRB Achir - AS Bordj Ghdir

**Demainà 15h00 :**  
ESB Besbes - AB Barika  
NRB Teleghma - WM Tébessa  
IRB Robbah - NRB Chéria  
IRB El Hadjdar - CRB Kais  
AB C.Laid - WA R.Djamel  
ES Bouakel - NRB Grarem  
NRB El Kala - Nasr El Fedjoudj  
ASC Ouled Zouai - NT Souf

**Classement**  
1). MB Rousset 40 19  
-). CRB Aïn Ousséra 40 19  
3). MCB Oued Sly 36 19  
4). USB Tissemssilt 33 19  
-). SC Aïn Defla 33 19  
6). Hydra AC 30 19  
-). ARB Ghriß 30 18  
8). ORB Oued Fodda 23 19  
9). IRB Laghouat 22 19  
10). FCB Frenda 20 19  
-). WAB Tissemssilt 20 19  
12). ESB Dahmouni 18 19  
-). IRB Sougueur 18 19  
-). CRB Boukadir 18 19  
-). IRB Aïn Hadjar 18 19  
16). MB H. Messaoud 12 18

**Classement:**  
1. IRB Maghnia 42 17  
2. CRB Hennaya 37 18  
3. USM Oran 34 17  
4..CR Témocuent 32 18  
5..MB S.Chahmi 29 18  
6..IRB El Kerma 27 18  
-). ZSA Témouchent 27 18  
-). CRB Sfisef 27 18  
9..HB El Bordj 26 18  
10..CC Sig 21 17  
11..JS E.Abdelkade 20 18  
12..JS Sig 17 18  
13..USM Tindouf 15 17  
-). NRB Bethioua 15 18  
15..ES Araba 1 18

**Classement**  
1). ES Ben Akoun 40 19  
2). US Ben Douala 37 19  
3). FC Bir El Arch 33 19  
4). AS Bordj Ghdir 30 19  
5). OM Ruisseau 29 19  
6). CA Kouba 27 19  
7). USM Sétif 26 19  
-). IRB Berhoum 26 19  
9). WA Rouiba 24 19  
10). JS Azazga 22 19  
-). NRB Achir 22 19  
12). CRB Ouled Djellal 21 19  
-). NRB Grarem 20 19  
14). NRB Ouled Derradj 20 19  
15). ES Berrouaghia 17 19  
16). AT Hassi Messaoud 14 19

**Classement**  
1). AB Chelghoum Laïd 45 19  
2). CRB Kais 37 19  
3). IRB El Hadjdar 32 19  
4). AB Barika 31 19  
5). ESM Besbes 27 19  
-). NT Souf 27 19  
7). NRB Teleghma 25 19  
8). ASC Ouled Zouai 22 19  
-). IRB Robbah 22 19  
11). ES Bouakel 20 19  
-). NRB El Kala 20 19  
-). NRB Grarem 20 19  
15). WM Tébessa 19 19  
16). NRB Chéria 12 19

## MANCHESTER UNITED: ET SI VAN GAAL RESTAIT ?

Malgré l'insistance de la rumeur José Mourinho, Louis van Gaal pourrait finalement rester l'entraîneur de Manchester United la saison prochaine. Le staff du Néerlandais en est en tout cas convaincu. Le duel annoncé entre José Mourinho et Ryan Giggs pour s'asseoir sur le banc de Manchester United la saison prochaine n'aura peut-être pas lieu. Selon le Daily Mirror, l'identité du coach de MU pour 2016-2017 serait déjà connue. Et il s'agirait de... Louis van Gaal !

## MANDZUKIC : « ALLEGRI M'A BEAUCOUP AIDÉ »

*L'attaquant de la Juventus Turin est très satisfait de sa relation avec son entraîneur.*

Mario Mandzukic a rejoint la Juventus Turin car ses relations n'étaient pas forcément très optimales avec Diego Simeone à l'Atletico Madrid mais également en raison de la présence de Massimiliano Allegri sur le banc du club turinois. Dans un entretien accordé à Sportske Novosti, un média croate, il est revenu sur l'importance du technicien dans son choix d'opter pour Turin.

"Ma relation avec Allegri ? L'entraîneur m'a donné beaucoup de soutien et a montré de la foi en mon potentiel. Je savais qu'il avait insisté concernant ma signature, ce qui est un facteur très important dans la décision de chaque joueur", a commenté Mandzukic, particulièrement touché par son entraîneur : "Il était proche de moi dans les moments difficiles et cela vaut dire beaucoup pour moi."

## PSG : Ibra décidera en fin de saison

Pour Zlatan Ibrahimovic, le temps de la décision concernant son avenir n'est pas encore arrivé. S'il ne nie pas un intérêt pour l'Angleterre l'international suédois se donne du temps pour prendre sa décision : "Mon futur, ce sont les deux prochains mois avec le PSG.

Après, c'est l'Euro avec la Suède. Je ne vais pas décider de mon avenir aujourd'hui. Après, il n'y a rien. Je ne suis en contact avec personne. Ce n'est pas le moment. Je ne suis pas inquiet pour le futur. Après la saison que je suis en train de réaliser, il y aura beaucoup d'offres. Les gens disent que je suis vieux mais je ne fais que m'échauffer et je me sens très jeune" a notamment déclaré le Suédois rapporte l'Equipe.



## GIROUD, PAPA BUTEUR !

Muet devant le but depuis 10 matches, Olivier Giroud a profité du 8e de finale de Cup à rejouer sur le terrain de Hull City et de la qualification d'Arsenal (4-0) pour retrouver les chemin des filets et inscrire un doublé.

Mais les Gunners ont perdu Mertesacker et Gabriel sur blessure. C'est à la Bebeto qu'Olivier Giroud a fêté l'ouverture du score et le premier but de son doublé (41e, 71e) sur le terrain de Hull City. Jeune papa d'un petit garçon né lundi, l'attaquant de l'équipe de France, qui n'avait plus inscrit le moindre but depuis dix matches... un doublé face à Liverpool le 13 janvier dernier (3-3). Après 774 minutes sans marquer, l'ancien Montpelliérain a profité d'un joli cadeau de naissance de la part de David Meyler, le milieu de terrain des Tigers, qui a offert sur un plateau ce ballon en pleine surface à un Giroud tellement affamé qu'il va fusiller du droit le gardien.



## BENZEMA, UNE DATE POUR SON RETOUR

D'après le quotidien Marca, l'ancien Lyonnais sera disponible le 20 mars prochain pour la réception du FC Séville à l'occasion de la 30e journée de Liga. Si ce délai se confirme, l'international tricolore aurait manqué au total quatre rencontres de la Maison Blanche : Levante (3-1), le Celta Vigo (7-1) et Las Palmas (dimanche 13) en Liga, et la réception de l'AS Roma ce mardi (20h45) en 8e de finale retour de la Ligue des Champions (2-0 à l'aller).



## OM : OSPINA TOUJOURS SUIVI ?

Pour remplacer Steve Mandanda, l'OM a un temps pensé à David Ospina, sous-utilisé du côté d'Arsenal. Contacté par l'OM lorsqu'il était à l'OGC Nice, David Ospina avait finalement cédé aux sirènes d'Arsène Wenger pour signer à Arsenal. Deux ans plus tard, le bilan n'est pas très positif pour le Colombien puisque celui-ci n'a disputé que 27 matchs, toutes compétitions confondues, avec les Gunners. Soucieux de trouver du temps de jeu, Ospina souhaite se relancer ailleurs. L'OM pourrait être une option puisque Steve Mandanda est sur le départ.



**ALGÉRIE - PAYS BAS****M. Lamamra s'entretient à La Haye avec la ministre néerlandaise du Commerce extérieur**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à La Haye avec la ministre néerlandaise du Commerce extérieur, de la Coopération et de développement, Liliane Ploumen.

M. Lamamra est arrivé à La Haye, dans la matinée, pour co-présider avec son homologue néerlandais Bert Koenders, les travaux de la 2e session de la Commission mixte de coopération économique et technologique entre l'Algérie et les Pays-Bas. L'entretien a été l'occasion pour les deux parties d'échanger les points de vue sur des questions économiques et commerciales d'intérêt commun, a-t-on indiqué.

**M. Lamamra s'entretient à La Haye avec le ministre néerlandais de l'Immigration**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à La Haye avec le ministre de l'Immigration au ministère néerlandais de la Sécurité et de la Justice, Klass Dijkhoff.

L'entretien a porté sur les mesures à prendre pour faire face aux défis qui se posent en matière de migration et de mobilité au niveau approprié et en tenant compte des causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, a indiqué une source diplomatique algérienne. Les deux parties ont insisté sur l'importance d'intensifier les efforts pour prévenir et combattre le trafic de migrants, éradiquer la traite des êtres humains et lutter contre ceux qui exploitent les personnes vulnérables, tant en Europe qu'en Afrique, soulignant que des efforts doivent également être déployés pour renforcer les possibilités de migration et de mobilité légales, a-t-on ajouté de même source. M. Lamamra est arrivé hier matin à La Haye pour co-présider avec son homologue néerlandais, Bert Koenders, les travaux de la 2e session de la Commission mixte de coopération économique et technologique.

**ALGÉRIE - EAU****Mme Tagabou en visite du travail aux Emirats arabes unis**

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou effectuera une visite du travail aux Emirats arabes unis (EAU) depuis hier pour préparer la participation de l'Algérie aux festivités de la manifestation «Village international», prévue à Dubaï de novembre 2016 à avril 2017. Selon un communiqué du ministère, «l'Algérie participera pour la première fois à cette manifestation commerciale qui constitue une opportunité et un espace permettant aux artisans algériens de vulgariser et commercialiser leurs produits artisanaux». Cette manifestation constitue également, selon la même source, une occasion pour «promouvoir la destination Algérie par excellence».

**ALGÉRIE - SOUDAN****Le président Bouteflika présente ses condoléances à la famille du défunt Hassan al-Tourabi**

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances à la famille de feu Hassan al-Tourabi, Chef du Parti du Congrès populaire (PCP) soudanais, dans lequel il a affirmé que la nation arabo-musulmane venait de perdre «une éminente personnalité politique et intellectuelle».

«C'est avec une profonde affliction que nous avons appris la nouvelle du décès de Dr Hassan al-Tourabi, Chef du Parti du Congrès populaire, rappelé auprès de Dieu Tout-Puissant aux côtés de ceux qu'il a comblés de Ses biensfaits et entourés de Sa grâce éternelle», a écrit le président de la République dans son message.

«En cette douloureuse épreuve, je vous exprime mes sincères condoléances, priant Dieu le Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis et de vous prêter patience et réconfort», a ajouté le chef de l'Etat. «Le Soudan et la nation arabo-musulmane viennent de perdre une éminente personnalité politique et un intellectuel hors pair qui a voué sa vie au service de sa partie et de sa nation, tout au long des différentes responsabilités



qu'il a eu à occuper au sein des institutions de l'Etat et de par ses positions politiques», lit-on dans le message du président Bouteflika.

«Je ne puis, en cette pénible cir-

constance, que vous réaffirmer toute ma compassion, priant le Tout-Puissant de rétribuer le défunt pour ses efforts», conclut le président de la République.

**ALGÉRIE - NIGER****M. Bensalah évoque avec l'ambassadeur du Niger les défis auxquels font face les pays du Sahel**

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a passé en revue hier avec l'ambassadeur de la République du Niger à Alger, Ali Marou, les défis auxquels sont confrontés les pays du Sahel et le rôle des gouvernements dans la garantie de la stabilité, en tant que priorité pour poursuivre le processus de développement, indique un communiqué du Conseil. La rencontre a porté sur «les relations bilatérales et la situation générale prévalant dans la région, ainsi que les importants défis auxquels les pays du Sahel sont confrontés et le rôle des gouvernements dans la garantie de la stabilité, en tant que priorité pour permettre aux peu-



ples de poursuivre leur développement», ajoute le communiqué. «L'Algérie aspire à coopérer avec les pays du voisinage et ne ménage aucun effort pour relever les défis inhérents à la lutte contre la

menace terroriste», a soutenu M. Bensalah. «L'Algérie n'a eu de cesse de concourir avec ses partenaires à l'ouverture de plus larges perspectives de concertation et de coordination pour aboutir à des solutions qui permettent de cerner les foyers de tensions dans les pays du Sahel», a indiqué M. Bensalah, exprimant «la disponibilité de l'Algérie à coopérer en permanence avec ces pays pour réaliser les aspirations de leurs peuples à la sécurité, à la stabilité et au développement». La rencontre a été une occasion pour l'ambassadeur du Niger à Alger pour «présenter un exposé sur les échéances en cours dans son pays», conclut le document.

**ALGÉRIE - TUNISIE****La 2e Commission mixte algéro-tunisienne dans le domaine de la Poste et des TIC se tiendra les 13 et 14 mars**

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda Imane Feraoun, prendra part les 13 et 14 mars à Tunis à la 2e session de la Commission mixte algéro-tunis-

sienne de coopération dans le domaine de la Poste et des TIC, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors de cette session, la ministre aura l'occasion de «s'entretenir avec son homologue tunisien sur l'appli-

cation des accords conclus entre les deux pays, notamment ceux portant sur les services postaux, le jumelage entre les pôles technologiques, et les questions relatives aux régions frontalières», ajoute le communiqué.

**La Slovénie souhaite hisser au «plus haut niveau» ses relations avec l'Algérie**

Le sous-secrétariat d'Etat du ministère des Affaires étrangères slovène, Tomaz Lovrencic, a exprimé, hier à Alger, la volonté de son pays de renforcer ses relations avec l'Algérie et de les «hisser au plus haut niveau».

«La Slovénie souhaite renforcer ses liens avec l'Algérie aux niveaux politique et économique, ainsi que les autres domaines de coopération et de hisser les relations bilatérales au plus haut niveau», a indiqué M. Lovrencic à la presse à l'issue des travaux de la deuxième session des consultations politiques algéro-slovènes qu'il a coprésidée avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Bereki.

Le responsable slovène a précisé que les deux pays œu-

vraient à l'intensification de leurs relations bilatérales à travers «un dialogue continu sur la base des liens d'amitié traditionnels et excellents qu'entretiennent les deux pays».

Lors de cette deuxième session des consultations politiques entre l'Algérie et la Slovénie, il a été également question d'évaluer le cadre juridique bilatéral en faisant le point de situation sur les nombreux projets d'accords inscrits à l'agenda bilatéral dans tous les domaines», avait indiqué le ministère des Affaires étrangères.

La première session de ces consultations s'était tenue en septembre 2013 dans la capitale slovène, Ljubljana.

**APS**